

■ Initiative conjointe
UE-OIM pour
la Protection et
la Réintégration
des migrants

■



RAPPORT SEMESTRIEL SUR LA RÉINTÉGRATION #2 NOVEMBRE 2019



Projet financé par l'Union européenne
Projet mis en oeuvre par l'OIM

Période: 1 Avril 2017 - 31 Juillet 2019
Rapport #2 - Novembre 2019

Table des matières

Liste des figures et tableaux.....	3
Liste des acronymes.....	4
I. Introduction et faits saillants.....	5
II. Renforcement des systèmes nationaux d'appui à la réintégration : la dimension structurelle de la réintégration.....	7
1. Gouvernance et partenariats.....	7
Les structures de coordination et de gouvernance mises en place dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM	7
Partenariats et synergies.....	8
2. Procédures opérationnelles standard (SOP) sur l'ARVR.....	11
3. Renforcement des capacités dans le cadre de la réintégration	15
III. Aide aux migrants de retour et à leurs communautés : les dimensions individuelles et communautaires de la réintégration.....	18
1. Fourniture de l'aide à la réintégration.....	18
2. Aide à la réintégration axée sur la communauté.....	21
Exemples de projets de réintégration axée sur la communauté.....	21
3. Mise en œuvre d'une approche intégrée à la réintégration : expériences tirées de l'Initiative conjointe UE-OIM	25
IV. Suivi et évaluation : analyse des enquêtes sur la réintégration.....	31
1. Introduction.....	31
2. Résultats en matière de durabilité de la réintégration.....	32
3. Satisfaction des bénéficiaires de l'aide à la réintégration.....	35
V. Communication.....	36
1. Communication pour les migrants et les professionnels.....	36
2. Communication sur les activités de réintégration de l'Initiative conjointe UE-OIM.....	36
VI. Annexes.....	40
1. Annexe 1 : Aperçu des structures de coordination et de gouvernance par pays.....	41
2. Annexe 2 : Aperçu des activités de renforcement de capacités pour la réintégration.....	51
3. Annexe 3 : Aperçu des projets de réintégration axée sur la communauté mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM.....	65

Liste des figures et tableaux

Figure 1 : Processus d'adaptation des SOP	13
Figure 2 : Processus d'adaptation des SOP en Guinée.....	14
Figure 3 : Illustration de la durée du processus d'aide à la réintégration.....	19
Figure 4 : Calendrier recommandé pour la collecte de données de S & E de l'AVRR.....	31
Figure 5 : Niveaux de durabilité de la réintégration selon la note obtenue.....	32
Tableau 1 : Aperçu de l'état d'avancement du processus d'adaptation nationale des SOP dans chaque pays	12
Tableau 2 : Principales lacunes identifiées dans les capacités des partenaires et les actions proposées pour y remédier	17
Tableau 3 : Nombre de migrants de retour aidés à la réintégration (Initiative conjointe UE-OIM -Région Sahel & Lac Tchad).....	18
Tableau 4 : Nombre de migrants de retour aidés sur les plans économique, social et psychosocial de la réintégration	20
Tableau 5 : Retours vers des pays d'origine non couverts par l'Initiative conjointe UE-OIM.....	21

Liste des acronymes

AVR	Aide au retour volontaire
AVRR	Aide au retour volontaire et à la réintégration
CPP	Comité de pilotage du projet
DG DEVCO	Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne
DUE	Délégation de l'UE
FFUE	Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique
GTT	Groupe de travail technique
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IGF	Immigration et gestion des frontières
MDA	Ministères, départements et agences
MoU	Mémorandum d'accord
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Nations Unies
OSC	Organisation de la société civile
RPT	Ressortissant des pays tiers
S & E	Suivi et évaluation
SMSPS	Santé mentale et soutien psychosocial
SOP	Procédure opérationnelle standard
UA	Union Africaine
UE	Union européenne
UMC	Enfant migrant non accompagné
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

I. Introduction et faits saillants

Le présent document constitue la deuxième édition du rapport semestriel sur la thématique de l'aide à la réintégration dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants dans la région Sahel et Lac Tchad. La première édition, publiée en mars 2019, a fait état de l'approche adoptée en vue de l'aide à la réintégration dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM et des principaux résultats globaux établis en janvier 2019. La présente édition, qui couvre la période allant du 1^{er} avril 2017 au 31 juillet 2019, met l'accent sur la mise à jour des résultats obtenus jusqu'ici et présente les premiers résultats des activités de suivi menées par l'OIM et ses partenaires.

Lancée en décembre 2016 grâce à un financement du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (FFUE), l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants est le premier du genre à l'échelle mondiale réunissant les pays africains, l'OIM et l'UE autour de l'objectif commun de garantir un processus migratoire sûr, plus éclairé et mieux géré pour les migrants et leurs communautés. Elle est mise en œuvre dans 26 pays des régions Sahel & Lac Tchad, Corne de l'Afrique et Afrique du Nord.

La composante Réintégration de l'initiative conjointe UE-OIM dans la région Sahel et Lac Tchad couvre 12 pays : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal.

L'approche de l'aide à la réintégration mise en œuvre dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM s'appuie sur l'Approche intégrée à la réintégration de l'OIM (*Integrated Approach to Reintegration*)¹. Selon cette approche, le processus complexe et multidimensionnel de la réintégration exige une approche holistique et fondée sur les besoins : une approche qui tient compte des divers facteurs qui influent sur la réintégration d'un individu, notamment les facteurs économiques, sociaux et psychosociaux aux niveaux individuel, communautaire et structurel. Le présent rapport décrit les interventions réalisées et les résultats obtenus sur tous ces facteurs et dimensions de la réintégration.

¹ Pour plus d'informations sur l'approche intégrée de la réintégration, voir [IOM, Towards an Integrated Approach to Reintegration in the Context of Return, 2017](#). Pour plus d'informations sur la manière dont l'approche intégrée de la réintégration est mise en œuvre dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM, veuillez consulter la première édition du Rapport semestriel sur la réintégration ([Biannual Report on Reintegration](#)).

Faits saillants

Au 31 juillet 2019, 50 937 migrants de retour éligibles à l'aide à la réintégration fournie dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM dans la région Sahel et Lac Tchad ont commencé leur processus de réintégration. Parmi eux, 12 198 (24 %) ont achevé le processus d'aide à la réintégration.

L'aide à la réintégration fournie dans le cadre de l'Initiative conjointe soutient la réintégration économique, sociale et psychosociale des migrants, sur le plan individuel, communautaire et structurel.

Quatre-vingt-un (81) projets communautaires regroupant plus de 2070 migrants de retour et plus de 2 100 membres des communautés locales sont ou ont été mis en œuvre dans dix pays de la région.

Les résultats des enquêtes de suivi menées jusqu'à ici indiquent que 75 % des bénéficiaires interrogés sont globalement satisfaits de l'aide à la réintégration (dont 20 % très satisfaits). Quarante-quatre pour cent (44 %) des bénéficiaires interrogés ont déclaré des niveaux suffisants d'autosuffisance économique, de stabilité sociale et de bien-être psychosocial dans leurs communautés de retour. Cinquante-cinq pour cent (55 %) ont indiqué des niveaux modérés de durabilité de la réintégration, et 1 % a déclaré des niveaux faibles de durabilité de réintégration.

L'aide à la réintégration dans le cadre de l'initiative conjointe UE-OIM est régie par les procédures opérationnelles standard relatives à l'aide au retour volontaire et à la réintégration. Celles-ci ont été adaptées et validées dans 9 pays et sont en cours d'adaptation et de validation dans les 3 autres pays. Des structures de coordination et de gouvernance des activités de réintégration ont été mises en place dans les 12 pays d'origine ciblés.

L'OIM a établi des partenariats et a créé des réseaux d'aide à la réintégration avec des acteurs étatiques et non étatiques dans les 12 pays pour améliorer les conditions de réintégration des migrants de retour.

II. Renforcement des systèmes nationaux d'appui à la réintégration : la dimension structurelle de la réintégration

L'OIM et ses partenaires interviennent de différentes manières pour améliorer les conditions de réintégration dans les principales zones de retour des migrants et améliorer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques à aider les migrants de retour dans leur réintégration. Il s'agit notamment de renforcer les systèmes locaux et nationaux de gouvernance, les mécanismes de coordination et les services qui sous-tendent la fourniture d'une aide à la réintégration.

Au cours de la période de ce rapport, les structures et mécanismes présentés dans la première édition ont été renforcés et des activités supplémentaires de renforcement de capacités ont été menées. Ces progrès sont présentés ci-dessous.

1. Gouvernance et partenariats

Les structures de coordination et de gouvernance mises en place dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM

L'Initiative conjointe UE-OIM a largement contribué à renforcer les structures de coordination et de gouvernance dans le domaine du retour et de la réintégration dans les pays d'origine visés. Outre les comités de pilotage de projets faisant souvent office de mécanisme de coordination et de gouvernance en matière de réintégration et couvrant un champ plus vaste que le projet (action nationale de l'Initiative conjointe UE-OIM), d'autres mécanismes ont été établis.

Les structures ou mécanismes les plus importants établis ou renforcés sont les groupes de travail techniques (GTT) ou comités techniques sur la réintégration, et les comités de réintégration ou de gestion des cas. Les deux sont parfois fusionnés en un seul groupe de travail qui coordonne toutes les questions opérationnelles liées à la réintégration. Ces groupes et comités sont généralement composés de représentants de divers ministères directement ou indirectement impliqués dans l'aide à la réintégration, et parfois d'acteurs non étatiques. Ils permettent de tirer parti de l'expertise de chaque acteur et des services qu'il fournit, ce qui permet d'améliorer la qualité et la durabilité de l'aide à la réintégration fournie. Ils contribuent également à mieux établir des liens entre les interventions d'aide à la réintégration et les programmes existants ainsi que les plans ou politiques de développement au niveau national ou local.

Une mise à jour des diverses structures de coordination et de gouvernance établies ou renforcées dans le cadre de l'initiative conjointe UE-OIM est présentée dans l'Annexe 1.

Partenariats et synergies

Dans le but d'aider les nombreux migrants qui retournent dans les pays d'origine visés par l'Initiative conjointe UE-OIM et d'améliorer la qualité de l'aide à la réintégration, l'OIM a établi des partenariats avec un large éventail d'acteurs, notamment les ministères, les agences gouvernementales, des autorités locales, les organisations internationales et les organisations de la société civile (OSC). Ils ont été définis soit dans le cadre des structures de coordination décrites ci-dessus, soit sur la base des mandats et des programmes existants des partenaires respectifs.

Les partenariats ont été encouragés pour améliorer la coordination et la fourniture de l'aide à la réintégration. À titre illustratif, au Cameroun, l'OIM a établi un partenariat clé avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC) tant au niveau de la coordination que de la mise en œuvre. En effet, l'OIM et le MINJEC, ainsi que les autres membres du Groupe de travail sur la réintégration, coopèrent étroitement à la définition des priorités en matière d'aide à la réintégration (niveau coordination). L'OIM et le MINJEC travaillent également conjointement sur l'enregistrement des migrants de retour et le soutien sous forme de conseil à la réintégration, l'élaboration conjointe de projets de réintégration et l'orientation professionnelle (niveau exécution).

Des partenariats ad hoc ont également été établis pour répondre à des besoins spécifiques. Par exemple, au Mali, l'OIM s'est associée à la protection civile et au Ministère des Maliens de l'Extérieur pour fournir des abris aux migrants maliens de retour. En Gambie, au Ghana, en Guinée et au Nigeria, les migrants de retour ayant des besoins médicaux sont systématiquement orientés vers des centres de santé. Au Ghana et au Nigeria, ils ont également été orientés vers des établissements locaux de santé mentale pour un soutien psychosocial. Au Burkina Faso, au Ghana et en Guinée, les individus en situation de vulnérabilité potentielle sont orientés vers les services sociaux.

Des partenariats élargis ont permis de tirer parti davantage de l'expertise des acteurs. Par exemple, un partenariat entre l'OIM et la Direction régionale des Productions et Industries animales à Kayes et à Bamako a permis aux migrants de retour de mettre sur pied des projets d'élevage avec des conseils d'experts et des compétences renforcées. En Guinée, un partenariat tripartite entre le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion féminine et de l'Enfance (MASPFE), l'OIM et l'UNICEF, vise à améliorer la réponse aux besoins de protection des enfants en mouvement. Il permet également de garantir, dans la mesure du possible, que l'appui et l'aide aux enfants en mouvement sont pris en charge par les systèmes nationaux de protection de l'enfance en Guinée.

En outre, la couverture géographique des interventions de réintégration a été étendue grâce à des partenariats avec des acteurs extérieurs. Dans les régions de Manga ou de Tenkodogo au Burkina Faso, ou dans la région de Daloa en Côte d'Ivoire, des partenariats avec des organisations locales ont permis de mieux adapter les activités de réintégration au contexte local. Cela a en outre permis d'assurer un suivi efficace de la mise en œuvre.

Le soutien aux migrants de retour dans leur réintégration est encore renforcé par d'autres entités engagées par l'OIM pour fournir des services spécifiques liés à la réintégration. Par exemple, des ONG spécialisées ont été mobilisées pour prendre en charge les migrants de retour ayant des besoins psychosociaux (Burkina Faso et Niger), pour gérer des abris (Mali, Mauritanie et Nigeria) et pour mettre en œuvre des projets communautaires (voir section *Aide à la réintégration communautaire*).

Des institutions de formation professionnelle ont également été engagées au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali. Par exemple, l'OIM Mali a cartographié les institutions de formation, les centres de formation et les organisations non gouvernementales actives dans les formations professionnelles et qualifiantes. Une douzaine d'entités ont été identifiées et des contrats ont été signés avec sept d'entre elles. Elles offrent maintenant des cours de formation dans plusieurs domaines : couture, menuiserie métallique et ébéniste, carrelage, plomberie, maçonnerie, coiffure, électricité, mécanique et conduite de véhicules lourds.

Synergies avec d'autres programmes financés par le FFUE

Un aspect particulier des partenariats encouragés par l'OIM concerne d'autres projets financés par le FFUE dans certains pays cibles, principalement ceux qui concernent la formation et la création d'emplois. Les opportunités de formation et d'emploi sont des aspects fondamentaux contribuant à la réintégration durable des migrants de retour, et certains de ces projets ont des objectifs spécifiques pour ces derniers, rendant les partenariats encore plus pertinents.

Les synergies entre l'Initiative conjointe UE-OIM et d'autres programmes du FFUE sont restées limitées pendant longtemps, principalement en raison de dates de démarrage et du lancement tardif des activités de nombre de ces programmes (par exemple, le projet INTEGRA mis en œuvre en Guinée par GIZ, ITC et Enabel qui vise à accroître l'employabilité des jeunes a été lancé en novembre 2018 et a commencé ses activités au deuxième trimestre 2019 ; actuellement aucun programme financé par le FFUE en phase de mise en œuvre qui permettrait des synergies ou partenariats pour améliorer l'aide à la réintégration au Nigeria, etc.) ainsi que d'une inadéquation de la portée géographique respective (les zones dans lesquelles les projets des partenaires potentiels opèrent ne couvrent pas forcément les communautés dans lesquelles les migrants de retour s'installent) ou des compétences des migrants de retour par rapport aux opportunités offertes.

Malgré ces difficultés, les synergies font l'objet de discussions proactives et des accords entre l'OIM et les agences de mise en œuvre de certains programmes financés par le FFUE sont en cours de finalisation dans plusieurs pays.

En Guinée, des discussions sont en cours sur la mise en place d'un mécanisme d'orientation pour la réintégration socio-économique des migrants entre l'OIM Guinée et d'autres agences bénéficiant du FFUE (ENABEL, CCI, GIZ) dont les projets ont comme cibles spécifiques les migrants de retour. Un MoU a été rédigé et partagé avec toutes les agences concernées.

Au Mali, plusieurs réunions ont eu lieu avec GIZ et SNV. Tous deux mettent en œuvre des projets financés par le FFUE qui prévoient une aide à un certain nombre de migrants de retour (15 % de leur objectif). Il a été convenu que l'OIM leur recommanderait des migrants remplissant les conditions requises et qu'ils sélectionneraient les bénéficiaires en fonction de leurs propres critères et objectifs. Un nombre de 123 migrants de retour a été orienté vers SNV. Toutefois, le processus a connu quelques difficultés liées au fait que de nombreux migrants de retour n'avaient pas de carte d'identité nationale valide (beaucoup n'avaient que le laissez-passer délivré en Libye) ou à la remise tardive des formulaires de sélection par les migrants de retour. En conséquence, seuls 13 migrants de retour ont été sélectionnés par SNV en janvier 2019.

En Côte d'Ivoire, des synergies avec un projet financé par le FFUE visant à lutter contre la traite des personnes, mis en œuvre par Expertise France, sont à l'étude. Une réunion préliminaire s'est tenue en juin 2019, mais la coopération n'a pas encore pu démarrer, car Expertise France met toujours en place l'équipe projet et n'est pas encore opérationnelle.

Les principes de l'OIM en matière de protection des données constituent un autre défi qui a ralenti l'orientation immédiate d'un grand nombre de migrants de retour vers leurs partenaires.

Pour y remédier, l'OIM Niger a rencontré des partenaires financés par le FFUE au Niger (Enabel, AICS, SNV et UNCDF) et a successivement partagé un projet d'accord-cadre (juin 2019) qui, avec des SOP spécifiques avec chaque organisation, vise à faciliter l'orientation des migrants de retour vers des organisations partenaires (principalement pour des activités génératrices de revenus), tout en assurant la protection des données personnelles. L'OIM attend les réactions de ses partenaires. En Gambie également, l'OIM est en train de finaliser les négociations d'accords de partage de données avec GIZ, ENABEL et IMVF pour pouvoir procéder à des orientations.

Phase pilote du mécanisme d'orientation vers les services externes

La Gambie pilote un mécanisme d'orientation en ligne vers des services externes à partir de fin juillet 2019. Ce mécanisme d'orientation est une plate-forme en ligne qui permet d'orienter les migrants vers des partenaires extérieurs en vue de leur réintégration et intègre les données de suivi directement dans l'outil de gestion des données de l'OIM.

Il sera mis à l'essai à titre expérimental pour les projets financés par le FFUE et mis en œuvre par GIZ, ITC, IMVF et ENABEL. Des réunions ont eu lieu avec ces partenaires pour les familiariser avec ce mécanisme, et une formation sera offerte. À la fin de la période pilote (prévue fin août 2019), des ajustements seront effectués selon les besoins et le mécanisme sera ensuite déployé dans d'autres pays de la région.

2. Procédures opérationnelles standard (SOP) sur l'ARVR

Au début de l'initiative conjointe UE-OIM, des « procédures opérationnelles standard relatives l'aide au retour volontaire et à la réintégration » (*Framework SOPs*) ont été élaborées. Ces SOP ont guidé l'OIM et ses partenaires dans la mise en œuvre des activités d'aide au retour volontaire et à la réintégration.

Dans la mesure où elles décrivent des processus et des procédures générales, les SOP ont dû être adaptées au contexte de chaque pays (notamment la situation socio-économique, les priorités, les structures et les programmes liés au retour et à la réintégration au niveau du pays, etc.) L'adaptation s'est déroulée de différentes manières dans différents pays. De plus amples informations sur ce processus sont fournies ci-dessous, après une mise à jour sur l'état d'avancement des SOP dans chaque pays.

État d'avancement du processus d'adaptation des SOP

Fin juillet 2019, 9 pays avaient adapté les SOP à leur contexte spécifique et les avaient faites valider par les principaux acteurs de la réintégration : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'état d'avancement du processus d'adaptation des procédures opérationnelles standard dans les pays ciblés par l'initiative conjointe UE-OIM.

Pays	État d'avancement du processus d'adaptation des SOP au contexte national (juillet 2019)
Burkina Faso	Deux SOP élaborées : Les SOP sur la réintégration des Burkinabés : validées lors d'un atelier tenu le 28/03/2019. Les SOP sur la protection et le retour volontaire de ressortissants de pays tiers (RPT) au Burkina Faso : finalisées avec les partenaires (1 ^{er} trimestre 2019). Elles seront validées au 4 ^e trimestre, après la signature du mécanisme d'orientation national pour les migrants vulnérables.
Cameroun	Les SOP ont été validées par le CPP (13 septembre 2017).
Côte d'Ivoire	Les SOP ont été validées par les partenaires lors d'un atelier en octobre 2017. Elles sont en cours de révision au niveau ministériel pour adoption par le Conseil des ministres.
Gambie	Les SOP ont été validées par les partenaires lors d'un atelier le 4 octobre 2018. Après quelques ajustements, les SOP seront validées par la CPP au cours du troisième trimestre de 2019. Les SOP spécifiques sur les enfants migrants non accompagnés ont été validées par les partenaires le 31 mai 2018.
Ghana	Les SOP ont été approuvées par les parties prenantes nationales au niveau technique. Validation par la CPP prévue pour octobre 2019.
Guinée	Les SOP ont été validées par les techniciens des différents ministères en novembre 2018 et par le Comité national de pilotage en janvier 2019. Les SOP spécifiques aux centres de transit ont été validées par les partenaires le 26/04/2019.
Guinée-Bissau	Les SOP ont été présentées au CPP (19/07/2018) et seront présentées au gouvernement et aux OSC lors d'un atelier en août 2019. Les conclusions de l'atelier seront présentées au Comité interministériel sur les migrations (dès qu'il sera réactivé par le gouvernement de Guinée-Bissau).

Mali	Les SOP couvrent à la fois l'AVR aux RPT ex Mali et la réintégration des Maliens au Mali. Ébauches des SOP approuvées par le CT en février 2018 et validées par le CPP en mars 2018.
Mauritanie	Les SOP ont été validées lors d'un atelier avec les principales parties prenantes (janvier 2018).
Niger	Deux SOP ont été élaborées : SOP 1 pour le Niger en tant que pays de transit/d'accueil (AVR) et SOP 2 pour le Niger en tant que pays d'origine (réintégration). Validées lors d'un atelier de validation le 21 mai 2019.
Nigeria	Les procédures opérationnelles standard de l'Initiative conjointe UE-OIM ont été fusionnées avec les procédures opérationnelles standard nationales sur la réintégration pour devenir des « procédures opérationnelles standard nationales sur le retour, la réadmission et la réintégration ». Le projet final sera présenté à la prochaine réunion du Groupe de travail sur le retour et la réintégration (prévue en octobre 2019) pour validation.
Sénégal	Deux SOP ont été élaborées : Nationalisation et validation par la DGSE et le CNRRPD des SOP sur l'accueil des migrants de retour (18 janvier 2018). Les SOP sur l'aide à la réintégration ont été validées par les partenaires lors d'un atelier organisé le 30 novembre 2018, et formellement validées le 26 décembre 2018.

Tableau 1 : Aperçu de l'état d'avancement du processus d'adaptation nationale des SOP dans chaque pays

Processus d'adaptation au contexte national et de validation

Dans l'ensemble, le processus d'adaptation des procédures opérationnelles standard au contexte national se déroule comme suit :



Figure 1 : Processus d'adaptation des SOP

Ce processus type varie cependant d'un pays à l'autre en fonction du niveau de sensibilisation et de l'expérience des parties prenantes en matière de réintégration, de la volonté du Gouvernement de s'impliquer plus ou moins dans le processus ou de la disponibilité des principales parties prenantes pour cet exercice.

En Guinée, par exemple, le processus s'est déroulé comme suit :

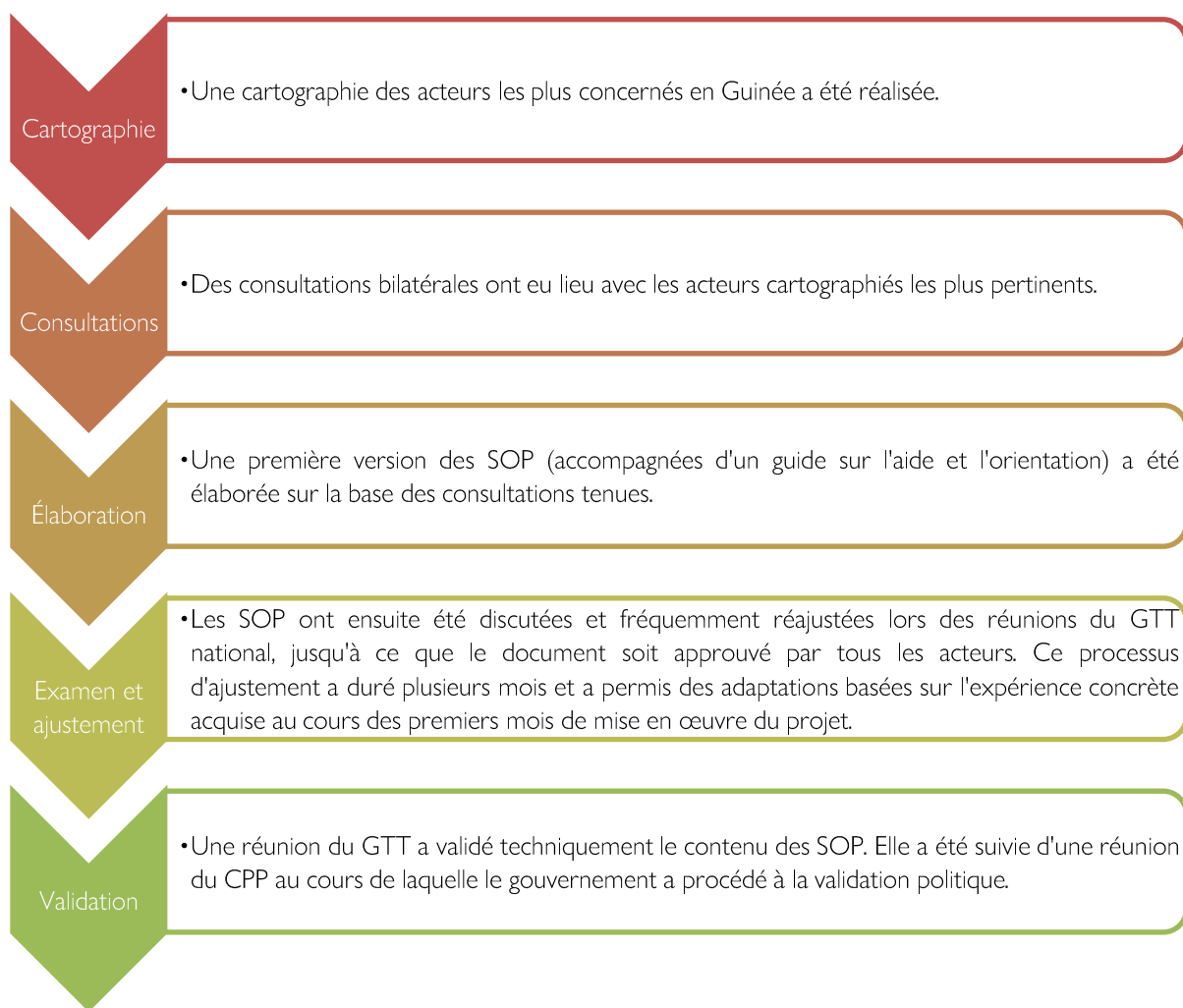


Figure 2 : Processus d'adaptation des SOP en Guinée

En Côte d'Ivoire, le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur a pris l'initiative d'adapter les SOP au contexte national, avec l'assistance technique de l'OIM. Après contribution et validation par les principales parties prenantes lors d'un atelier de validation, le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur a transmis les SOP au Conseil des ministres pour approbation (en attente au moment de la rédaction du présent rapport).

Au Cameroun, l'adaptation des SOP est un processus continu obtenu par des consultations régulières avec les acteurs de la réintégration. Après la validation initiale des SOP, des réunions et des ateliers réguliers sont l'occasion pour les parties prenantes de faire part de leurs commentaires sur les mécanismes d'aide à la réintégration mis en œuvre, sur la base de leur expérience. Les adaptations au système ou les SOP qui sont discutées et convenues sont ensuite communiquées aux parties prenantes au cours des réunions régulières du GTT (à travers des présentations et l'adoption par les parties prenantes).

Au Nigeria, des procédures opérationnelles standard sur l'aide à la réintégration existaient déjà avant le lancement de l'Initiative conjointe UE-OIM. L'OIM et ses partenaires gouvernementaux se sont associés pour fusionner les procédures opérationnelles standard de l'Initiative conjointe UE-OIM avec celles au

niveau national en « procédures opérationnelles standard nationales sur le retour, la réadmission et la réintégration », afin de garantir que des procédures communes soient suivies pour toutes les activités de réintégration au Nigeria. Entre-temps, étant donné que plusieurs nouveaux acteurs se sont impliqués dans l'aide à la réintégration et que le programme a soutenu l'extension au niveau régional (« états ») des structures de coordination établies au niveau national, le GTT a conseillé d'affiner encore les procédures opérationnelles standard. Une retraite des agents du gouvernement (NCFRMI) a eu lieu en février 2019 pour finaliser la rédaction des SOPs et le projet a été partagé avec toutes les agences participant au groupe de travail sur le retour et la réintégration pour leurs commentaires finaux. L'OIM et le NCFRMI se sont réunis en juillet 2019 pour examiner les commentaires finaux et un accord a été conclu sur la version finale. Il sera présenté au Groupe de travail sur le retour et la réintégration pour validation (prévue en septembre 2019).

Au Ghana, la portée des procédures opérationnelles standard a été élargie pour régir le mécanisme national de réintégration du pays, applicable à tout programme de retour et de réintégration mis en œuvre au Ghana (dirigé par le gouvernement ou toute autre partie prenante). Par conséquent, et bien que le mécanisme national ghanéen de réintégration soit globalement conforme à l'approche intégrée de l'OIM en matière de réintégration, la focalisation sur l'Initiative conjointe UE-OIM a été supprimée et l'OIM n'est présentée que comme l'un des nombreux acteurs impliqués dans l'aide à la réintégration.

Au Sénégal, les acteurs nationaux ont été mis au premier plan dans les SOP nationales. Plusieurs adaptations importantes ont été apportées aux procédures opérationnelles standard qui, tout en restant conformes à l'approche globale établie dans le cadre de l'Initiative, ont élargi la portée du document pour en faire un mécanisme national de réintégration allant au-delà de l'Initiative conjointe UE-OIM. Le processus d'adaptation suggère un haut niveau d'appropriation par les autorités sénégalaises et reflète leurs perspectives à plus long terme.

3. Renforcement des capacités dans le cadre de la réintégration

L'un des objectifs importants de l'Initiative conjointe UE-OIM est de renforcer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans le processus de réintégration afin d'améliorer la fourniture de l'aide à la réintégration et, plus généralement, l'accès des migrants de retour aux services de base. Après avoir identifié les lacunes, l'OIM a soutenu le renforcement des capacités par des formations ciblées et l'appui à la création de mécanismes et de processus favorables à l'apprentissage mutuel en milieu professionnel.

L'élaboration et l'adoption de SOP au niveau national ont constitué une étape importante à cet égard : elles ont permis d'identifier les principaux acteurs (potentiellement) impliqués dans l'aide à la réintégration et d'évaluer les opportunités de réintégration existantes. Elles ont également permis d'identifier certaines lacunes dans la disponibilité de services pour les migrants de retour, ainsi que les besoins de certains de ces

acteurs en termes de renforcement de capacités. Par conséquent, des programmes de renforcement des capacités ont été élaborés et différents types d'activités ont été organisés, notamment des ateliers et des sessions de formation, des visites d'étude, des détachements et des activités de mentorat, ainsi qu'un appui matériel.

Les formations et les ateliers ont porté sur divers aspects du processus d'aide à la réintégration : conseil, évaluation de vulnérabilité, suivi, soutien psychosocial, application des SOP sur la réintégration, protection, gestion des centres pour migrants, etc. Les visites d'étude, les détachements et les activités de mentorat ont permis de développer davantage les compétences et l'expérience des acteurs clés pour aider les migrants de retour dans leur réintégration. Le soutien matériel a permis d'équiper ou de réhabiliter les bureaux de partenaires, des centres de santé et des centres de formation.

Un aperçu des activités de renforcement des capacités qui ont été mises en œuvre dans les pays d'origine au titre de l'Initiative conjointe UE-OIM dans la région du Sahel et Lac Tchad est disponible en Annexe 2.

Cependant, le renforcement des capacités des acteurs de la réintégration va au-delà des activités décrites en annexe. La mise en place de mécanismes de coordination en matière de réintégration, par exemple les groupes de travail techniques précédemment mentionnés, contribue également au renforcement des capacités dans la mesure où les parties prenantes sont davantage sensibilisées et impliquées dans l'aide à la réintégration et tirent des enseignements de l'expérience des autres et des discussions qui ont lieu. Une autre action qui contribue de manière significative au renforcement des capacités des partenaires de l'OIM et qui n'est pas mentionnée ci-dessus concerne les activités mises en œuvre conjointement par l'OIM et ses partenaires. À titre d'exemple, au Cameroun, des membres du personnel de différentes unités du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique (MINJEC) ont été affectés aux bureaux de l'OIM à Yaoundé et à Douala, où ils organisent des séances de conseil sur réintégration avec les migrants de retour. Le fait d'avoir du personnel de ce ministère au sein du bureau favorise le partage d'expériences, une coordination du processus d'aide et, dans l'ensemble, le renforcement des capacités des deux partenaires.

Selon le personnel de l'OIM consulté, les activités de renforcement des capacités menées jusqu'ici ont contribué à :

- améliorer la compréhension qu'ont les acteurs du retour, de la réintégration et des domaines d'activités connexes, tels que la protection des migrants ;
- accroître la participation et l'engagement des acteurs étatiques et non étatiques dans l'aide à la réintégration ;
- rendre plus clairs les processus et les procédures liés à l'aide à la réintégration, notamment les SOP ;
- intégrer les questions de protection et de SMSPS dans le processus d'aide à la réintégration des migrants de retour ;
- faciliter les orientations et la création de synergies ;

- accroître le nombre d'acteurs impliqués dans la fourniture de l'aide à la réintégration (ce qui permet d'apporter un soutien local aux migrants de retour et d'étendre la couverture géographique à des zones qui étaient auparavant difficiles d'accès) ;
- permettre la mise en place de procédures, de mécanismes et d'activités communs.

Malgré ce feedback encourageant, les capacités des acteurs de la réintégration peuvent encore être renforcées du point de vue matériel, technique et structurel. Ci-après quelques-unes des lacunes identifiées et des activités connexes suggérées :

Lacunes identifiées	Activités suggérées
Problème lié à la production de rapports (narratifs et financiers)	✓ Formation sur la production de rapports narratifs et financiers.
Capacités logistiques et faible mobilité des acteurs de la réintégration dans les zones reculées	✓ Soutien matériel aux partenaires ✓ Identification, formation et appui matériel à un nombre accru d'acteurs (notamment les acteurs non étatiques) actifs dans les zones reculées/au-delà des capitales régionales ou de district
Défis liés aux capacités de gestion des cas (p. ex. absence de systèmes internes de gestion de dossiers ou de connaissances sur la façon de fournir une aide et une gestion de cas adéquates)	✓ Formation en gestion de cas pour les OSC
Défis liés aux capacités en matière de suivi	✓ Formation sur l'aide et le suivi de la réintégration ; ✓ Visites conjointes de suivi ; ✓ Appui matériel pour améliorer le suivi (mouvements/voyages, matériel informatique, etc.).
Problèmes liés à la protection et à la SMSPS (communication efficace et partage d'informations avec les bénéficiaires - en particulier dans le traitement des cas compliqués)	✓ Formation sur la protection et la SMSPS (y compris la gestion du stress, la communication avec les migrants, etc.) ; ✓ Formation sur le terrain ; ✓ Plaidoyer (doit être considéré comme un facteur fondamental de la réintégration des migrants) ; ✓ Si nécessaire, soutien politique et institutionnel (appui à l'élaboration de lois et/ou d'entités spécialisées).
Manque de continuité/durabilité des activités des partenaires, en particulier des ONG	✓ Formation sur la mobilisation de fonds
Absence d'un ministère spécifique responsable de la réintégration/ les responsabilités en matière de réintégration sont réparties entre différentes entités	✓ Ateliers pour discuter et clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs ; ✓ Si nécessaire, soutien technique et/ou institutionnel pour clarifier et/ou ajuster les rôles et responsabilités des parties prenantes.

Tableau 2 : Principales lacunes identifiées dans les capacités des partenaires et les actions proposées pour y remédier

III. Aide aux migrants de retour et à leurs communautés : les dimensions individuelles et communautaires de la réintégration

1. Fourniture de l'aide à la réintégration

Entre le 1^{er} avril 2017 et la fin juillet 2019, **50 937** migrants de retour ont entamé le processus d'aide à la réintégration², tandis que **12 198** migrants ont achevé le processus d'aide à la réintégration³ (24 % de ceux ayant entamé le processus d'aide à la réintégration).

La répartition par pays est présentée dans le tableau ci-après.

Au 31 juillet 2019	# processus d'aide à la réintégration entamés	# processus d'aide à la réintégration achevés
Total (Région SLT)	50 937	12 198
Burkina Faso	1 764	229
Cameroun	3 164	1 452
Côte d'Ivoire	4 690	901
Gambie	2 921	2 804
Ghana	746	140
Guinée	11 427	2 629
Guinée-Bissau	519	147
Mali	12 510	1 541
Mauritanie	14	6
Niger	1 646	93
Nigeria	10 678	2 230
Sénégal	858	26

Tableau 3 : Nombre de migrants de retour aidés à la réintégration (Initiative conjointe UE-OIM -Région Sahel & Lac Tchad)

Depuis le dernier rapport, donc entre le 1^{er} février 2019 et le 31 juillet 2019, 12 401 migrants de retour ont entamé le processus d'aide à la réintégration et 4 461 migrants de retour l'ont achevé.

² Le processus d'aide à la réintégration commence lorsque la première séance de conseil portant sur le projet de réintégration du migrant de retour est effectuée (ou lorsque la première activité de réintégration commence, si elle a lieu avant la première séance de conseil sur la réintégration).

³ Le processus d'aide à la réintégration est considéré comme achevé une fois que les mesures d'appui à la réintégration, comme que décrit initialement dans le programme global de réintégration et convenues par le migrant et le conseiller pendant les séances de conseil, ont été fournies. En cas de nouveaux besoins et de nouvelles opportunités pour les migrants de retour, il est toujours possible d'apporter une aide supplémentaire.

La différence significative entre le nombre d'individus qui ont commencé et qui ont bouclé le processus d'aide est attribuable à la nature de l'aide à la réintégration. Il s'agit en effet d'un processus long, adapté aux besoins et aux opportunités des individus, impliquant potentiellement différentes parties prenantes à différents moments. Bien qu'il puisse être plus court ou prendre jusqu'à 12 mois, le processus d'aide prend généralement entre 5 et 10 mois.

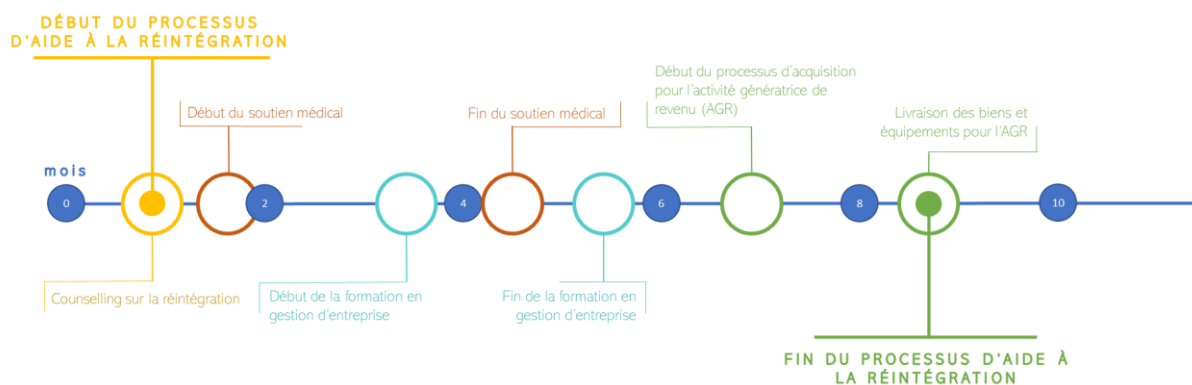


Figure 3 : Illustration de la durée du processus d'aide à la réintégration

Pour donner une idée plus précise de l'aide fournie par l'OIM et ses partenaires, il est important de prendre également en considération les migrants de retour qui sont dans le processus d'aide, mais ne l'ont pas encore achevé. Par exemple, les conseils sur la réintégration (qui marque le début du processus d'aide à la réintégration) peuvent souligner la nécessité pour un migrant de retour de recevoir un soutien médical ainsi qu'un soutien économique ; son projet de réintégration est établi sur cette base. Le migrant de retour reçoit ainsi un soutien médical et ne sera aidé que plus tard à créer une microentreprise collective. Le processus d'aide a donc commencé, le migrant de retour a reçu une aide à la réintégration (soutien médical), mais le processus d'aide n'est pas encore achevé (le soutien à la création d'une microentreprise est toujours en cours).

Le tableau ci-dessous indique le nombre de migrants qui ont déjà bénéficié d'une forme d'aide à la réintégration dans les domaines économique, social et psychosocial. En juillet 2019, 32 278 migrants de retour avaient reçu un soutien économique, 8 946 un soutien social et 4 270 un soutien psychosocial⁴.

Au 31 juillet 2019	# migrants de retour ayant reçu un soutien économique	# migrants de retour ayant reçu un soutien social	# migrants de retour ayant reçu un soutien psychosocial
Total	32 278	8 946	4 270
Burkina Faso	863	513	927
Cameroun	1 452	3 043	173
Côte d'Ivoire	898	862	750
Gambie	2 801	116	61

⁴ Le même bénéficiaire peut apparaître dans plusieurs catégories, mais pas plusieurs fois dans une même catégorie (même s'il reçoit plusieurs services dans une même catégorie, ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois par catégorie). Les chiffres indiqués ne concernent pas seulement les migrants de retour dont l'aide à la réintégration a été finalisée, mais aussi ceux dont le processus d'assistance est en cours.

Ghana	165	74	399
Guinée	11 339	268	706
Guinée-Bissau	181	121	119
Mali	5 101	1 852	215
Mauritanie	7	2	1
Niger	1 005	37	0
Nigeria	8 457	2 015	918
Sénégal	9	43	1

Tableau 4 : Nombre de migrants de retour aidés sur les plans économique, social et psychosocial de la réintégration

Il convient de noter que le soutien social et psychosocial peut dépasser ce qui est compris dans ces statistiques. Par exemple, le conseil sur la réintégration est mené selon une approche psychosociale, mais il ne constitue pas une *intervention spécifique* au niveau psychosocial, et n'est donc pas pris en compte dans ces chiffres. Les activités de sensibilisation mises en œuvre dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM peuvent permettre aux communautés de retour de mieux comprendre le phénomène du retour et rendre plus positive la perception des migrants de retour, ce qui contribue à améliorer leur réintégration sur le plan psychosocial, alors que ces activités ne sont également pas prises en compte ci-dessus. L'appui dans la dimension sociale est en partie obtenu grâce à certaines activités de renforcement des capacités qui améliorent l'accès des migrants de retour aux services de base, mais le chiffre ci-dessus ne concerne que les migrants de retour qui ont bénéficié d'une intervention spécifique et adaptée liée à la dimension sociale.

La réintégration dans les pays d'origine non couverts par le pilier réintégration de l'Initiative conjointe UE-OIM

Un nombre de 3 895 migrants est rentré des pays d'accueil et de transit couverts par l'Initiative conjointe UE-OIM dans la région du Sahel et Lac Tchad (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) vers des pays d'origine non couverts par les actions de réintégration de l'UE-IOM (Bénin, Libéria, Sierra Leone, Tchad⁵ et Togo, entre autres).

Pays d'accueil	Burkina Faso	Mali	Mauritanie	Niger	Tchad	Total
Pays d'origine						
Bénin	8	28	5	394	0	435
Libéria	71	321	18	1 068	6	1,484
Sierra Leone	20	591	170	800	0	1,581
Tchad	0	2	0	105	0	107
Togo	4	11	6	101	0	122

⁵ Le Tchad a une composante AVR, mais aucune composante d'aide à la réintégration dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM.

Autres	9	19	17	121	0	166
Total	112	972	216	2 589	6	3,895

Tableau 5 : Retours vers des pays d'origine non couverts par l'Initiative conjointe UE-OIM

Ces migrants se voient offrir une aide à la réintégration à leur retour grâce aux ressources du projet du pays d'accueil. L'aide à la réintégration dans ces pays d'origine s'effectue sur la base de prestations individuelles, sans financement additionnel pour renforcer les capacités des partenaires ou créer des structures de gestion de la réintégration.

2. Aide à la réintégration axée sur la communauté

81 projets de réintégration axée sur la communauté ont été ou sont mis en œuvre dans 10 pays dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM dans la région du Sahel et Lac Tchad, bénéficiant à plus de 4 170 personnes, dont 2 070 migrants de retour et 2 100 membres des communautés.⁶

Un aperçu des projets de réintégration axée sur la communauté mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM au Sahel et Lac Tchad, de leur statut et du nombre de bénéficiaires de chaque projet est disponible en Annexe 3. Ce nombre est fourni à titre indicatif et peut varier dans le temps et selon les différentes phases de mise en œuvre. Il convient de noter que le nombre de bénéficiaires n'a pas été indiqué pour certains projets en cours de préparation, ce qui signifie que le nombre de bénéficiaires des projets communautaires a vocation à être plus élevé que ce qui est actuellement indiqué.

Exemples de projets de réintégration axée sur la communauté

En Guinée, l'OIM a mis en œuvre 11 projets de réintégration communautaires dans des zones à haut taux de départ et de retour depuis le début du projet. Ces projets ont été identifiés par les communautés elles-mêmes lors de séances de dialogue communautaire avec les membres de la communauté, y compris les migrants de retour.

Dans la première édition du Rapport semestriel sur la réintégration, les projets de culture de pommes de terre à Timbi Madina (région de Mamou) et Popodara (région de Labé) ont été présentés. À cette époque, la première récolte devait encore être réalisée dans les deux localités. Depuis lors, les bénéficiaires des deux projets ont pu récolter les pommes de terre (avril 2019).

À Timbi Madina, les bénéficiaires (30, dont 17 migrants de retour et 13 membres de la communauté) ont récolté 30 tonnes de pommes de terre sur 7 hectares. En raison d'une maladie, seulement un tiers de la

⁶ Des détails sur l'approche communautaire de la réintégration ont été fournis dans la [première édition de ce rapport](#). Le présent rapport s'attache à faire le point sur les projets de réintégration axée sur la communauté mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM et à donner quelques exemples de projets de ce type.

récolte était commercialisable et a pu être vendu sur le marché local. Sur un revenu total de 126 000 000 GNF (environ 12 500 EUR), 33.000.000 GNF (environ 3 300 EUR) ont été distribués aux 30 bénéficiaires et 93.000.000 GNF (environ 9 200 EUR) ont été déposés sur le compte bancaire du groupe. Environ 700 EUR ont été réinvestis pour la culture de 4 hectares de maïs. La cohésion est très forte dans ce groupe et la cohabitation entre les migrants de retour et les membres de la communauté est harmonieuse. Lors de la récolte, chaque membre du groupe a fait participer un membre de la communauté non-membre du groupe à titre de main-d'œuvre supplémentaire, ce qui a permis de faire participer davantage la communauté au projet et d'étendre les avantages à d'autres membres de la communauté qui ont été rémunérés en nature.

À Popodara, les 39 bénéficiaires (35 migrants de retour et 4 membres de la communauté) ont acquis 10 hectares de terres, mais n'ont pu en exploiter qu'un hectare pendant cette première année. Quatre tonnes de pommes de terre ont été récoltées et vendues pour environ 12.000.000 GNF (1.200 EUR). Chaque bénéficiaire a gagné environ 30 EUR et 700 EUR ont été placés sur le compte bancaire du groupe et réinvestis dans la culture du maïs, qui est en cours de récolte. Les autorités locales ont joué un rôle important dans ce projet, car elles ont facilité l'acquisition des terres. Elles ont également soutenu l'OIM dans le processus d'aide et de suivi, et ont fourni au groupe un entrepôt pour stocker les produits. Les autorités locales ont par ailleurs contribué à l'amélioration du climat initial de méfiance entre les migrants de retour et les membres de la communauté et à l'instauration du climat actuel de confiance, de cohésion sociale et de soutien mutuel.

Au cours des derniers mois, l'OIM a appuyé plusieurs **projets de réintégration «verts»** au niveau communautaire, notamment dans le domaine de la gestion des déchets (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée) et du recyclage (Burkina Faso, Guinée-Bissau).

Un exemple remarquable est le projet de gestion des déchets mis en œuvre à Daloa, en Côte d'Ivoire, en partenariat avec l'ONG CARE International. Plus de 200 bénéficiaires, tant des migrants de retour que des membres de la communauté, ont été équipés et dotés de tricycles pour venir en aide au système de gestion des déchets existant de la ville. En pratique, les bénéficiaires collectent les déchets contre une redevance mensuelle allant de 1000 FCFA pour les ménages à 5000 FCFA pour les restaurants (1,5 à 7,5 euros).



*L'équipe de collecte de déchet lors d'une pause à la plus grande décharge de Daloa.
OIM/Mohamed Diabaté*

Le projet présente d'importantes opportunités de développement : alors que seulement 2 % de la population de Daloa a souscrit à ce service pour le moment, le projet vise à atteindre 25 % bientôt. En outre, la gestion des déchets pourrait être associée à un système de recyclage des déchets, générant ainsi des emplois et des revenus supplémentaires.

Non seulement le projet a un impact économique sur ses bénéficiaires, mais il a aussi un impact psychosocial important sur les migrants de retour, car chacun d'eux est accompagné par un mentor de la communauté dont le rôle est de lui enseigner de nouvelles compétences, de l'aider à se remettre sur pied et de lui fournir un soutien affectif. Fait remarquable : ce projet a un véritable impact environnemental et sanitaire sur les personnes vivant à proximité des décharges de fortune.

Pour plus d'informations sur ce projet, voir [cet article](#).

Réintégration axée sur la communauté : un projet de recyclage à Quinhamel, Guinée-Bissau

Quinhamel est un village à 37 km de Bissau, connu pour les méandres des mangroves et la monoculture de la noix de cajou. À l'entrée du village, avant la fin de la chaussée, on aperçoit l'atelier d'Abernego Ca. Des bouteilles de verre sont entassées près de la rue et un petit tas de verre écrasé se dresse près de l'atelier, laissant apparaître les activités de son projet de réintégration axée sur la communauté : la production de briques composées d'un mélange de sable, de ciment et de verre écrasé de bouteilles recyclées. Il s'agit de l'un des deux projets pilotes sur la production de briques recyclées que l'OIM soutient pour faciliter la réintégration durable des migrants de retour en Guinée-Bissau (l'autre se trouve dans la région de Gabu). Ce type de production est nouveau dans le pays et constitue un exemple d'opportunités prometteuses d'entrepreneuriat vert pour les migrants de retour et leurs communautés.

Pendant la phase de conception du projet, plusieurs réunions ont eu lieu avec le gouvernement local et l'Église catholique, qui ont accepté de soutenir cette initiative qui contribue à la gestion durable des déchets par le recyclage. Les autorités ont accepté d'exonérer le projet de toute taxe locale, et l'Église catholique a continué de soutenir le projet en encourageant les activités de nettoyage sur la plage de Quinhamel, où des bouteilles en verre sont collectées par de jeunes volontaires et livrées directement à l'atelier d'Abernego.

Six jeunes apportent déjà leur soutien à Abernego et aux trois autres migrants de retour à monter l'affaire. Cependant, Abernego a des ambitions plus vastes pour le projet de briques recyclées : « Nous devrions mettre des poubelles pour la collecte des bouteilles de verre dans tout le village afin de promouvoir le recyclage et les entreprises communautaires comme la nôtre. Après la formation en entrepreneuriat à laquelle j'ai participé la semaine dernière à Bissau, j'ai maintenant de nombreuses idées sur la façon d'améliorer l'entreprise. J'espère employer neuf autres jeunes bientôt ».

Un autre projet communautaire mis en œuvre en Guinée-Bissau mérite d'être mentionné pour son impact psychosocial positif : **l'école de football de Maranata**.



Avant de partir en Libye et de recevoir de l'aide pour son retour en Guinée-Bissau, Mohamed Kane, 34 ans, avait travaillé pendant trois ans dans une école de football au Sénégal. À son retour, il a souhaité poursuivre cette expérience avec le soutien de l'OIM. Il a ainsi développé un projet de création d'une école de football à Bissau, l'École Maranata.

L'école, qui comprend deux centres de formation situés dans les deux plus grands

quartiers de Bissau : Militar et Pessach, accueille 78 élèves âgés de 12 à 15 ans, dont 42 filles et 36 garçons. Ils sont encadrés par 4 entraîneurs, dont 3 sont diplômés de l'École nationale d'éducation physique et sportive.

Des espaces de formation ont été fournis par les communautés locales. Chaque élève paie 3 000 FCFA (environ 4,50 EUR) à l'inscription, en plus d'un montant mensuel fixé selon les catégories d'âge : initié 250 FCFA, benjamin 500 FCFA et junior 1 000 FCFA (respectivement 0,38, 0,76 et 1,52 EUR). Ces montants permettent à M. Kane et aux autres formateurs d'avoir un revenu, même s'il est relativement

maigre pour le moment (entre 45 et 60 EUR). M. Kane envisage d'ouvrir un

autre centre, ce qui permettra à plus d'enfants de s'inscrire et d'augmenter ainsi ses revenus. Cependant, l'aspect

économique n'est pas ce qui motive M. Kane : à travers ce projet, il a le sentiment de faire quelque chose qui a du sens, d'avoir un but social important.

Enseigner le football aux enfants lui donne de l'espoir pour l'avenir, car pour lui le



football est une école de la vie. L'inscription de nombreuses filles est aussi remarquable, dans un pays où les opportunités de sport pour les filles sont limitées.

Une vidéo de ce projet est disponible en [français](#) et en [anglais](#).

3. Mise en œuvre d'une approche intégrée à la réintégration : expériences tirées de l'Initiative conjointe UE-OIM

3.1 Une approche intégrée et novatrice

Un soutien économique complet et interconnecté

Dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM, des actions intégrées ont été conçues afin de garantir un soutien économique durable. Dans la mesure du possible et en fonction du budget disponible, les migrants de retour reçoivent non seulement le matériel nécessaire à la création de leur entreprise, mais aussi une formation, des débouchés et des projets à plus long terme.

À titre d'exemple, en Guinée (préfecture de Bawa, Dubreka), l'OIM a lancé un projet associant formation et soutien à la création d'entreprise dans le domaine de l'agriculture, en partenariat avec l'ONG locale Partenariat des Jeunes pour le Développement Durable (PJDD) pour la formation de 20 migrants de retour. L'ONG a dispensé une formation théorique et pratique. Elle a également mis à disposition un terrain de quatre hectares que les migrants de retour peuvent utiliser pour la culture du riz et le maraîchage pendant une période renouvelable de trois ans. En outre, PJDD a mis sa chaîne d'approvisionnement à disposition pour faciliter la distribution des produits issus de cette activité. Un projet similaire est sur le point de démarrer à Kindia en partenariat avec FABIK pour la culture des ananas.

En Côte d'Ivoire, l'OIM s'est associée à une entreprise du secteur privé, Apinome. Dans le nord de la Côte d'Ivoire, non loin de Korhogo, une région bien connue pour la production de miel, Apinome a formé un groupe de 10 bénéficiaires (migrants de retour et membres de la communauté) sur les techniques d'apiculture et les a ensuite équipés de 100 ruches. Les membres de la communauté disposant de plusieurs hectares de terres couvertes d'anacardiers ont offert des terres comme site d'installation des ruches, ce qui a, d'une part, résolu le problème de la propriété foncière pour les migrants de retour et, d'autre part, a également bénéficié à la production de noix de cajou de la communauté puisque la présence des abeilles a un effet positif sur la production et la qualité des noix de cajou. Apinome a également soutenu les étapes initiales de l'entreprise : pour aider à surmonter les défis liés à la distribution et à la vente, Apinome a acheté une quantité consistante de miel et l'a distribuée à un réseau de supermarchés dans toute la Côte d'Ivoire.

À Abidjan, l'OIM et son partenaire Anader ont soutenu la création de microentreprises interconnectées. Au cours de la phase de sélection, les bénéficiaires ont été répartis en différents groupes : cuniculture, production d'œufs, production et distribution/vente de viande de poulet. Des magasins ont été installés à proximité des fermes et équipés de congélateurs pour stocker les produits. Grâce à ce dispositif, les migrants de retour impliqués dans le projet peuvent facilement vendre leurs produits, et les commerçants peuvent également se réapprovisionner en œufs et en viande.

Toujours en Côte d'Ivoire (à Attecoubé, dans la banlieue d'Abidjan), une formation en construction a permis à 80 jeunes, notamment des migrants de retour et des membres de la communauté sélectionnés par l'OIM, le partenaire local (l'ONG Action-Entreprises) et les autorités locales, d'acquérir des compétences dans les

travaux de construction. Dans le cadre de la formation, ils ont rénové une école locale. Les bénéficiaires ont ensuite reçu des équipements et se sont constitués en différents groupes, dont certains ont été engagés par le maire pour rénover des infrastructures supplémentaires dans la région.

Soutien aux migrants en situation de vulnérabilité

L'aide aux migrants en situation de vulnérabilité est également fournie à travers une approche intégrée, en tenant compte des dimensions économiques, sociales et psychosociales de la réintégration et des besoins spécifiques des migrants de retour. À titre d'exemple, en Guinée, un système de soutien solide pour les enfants migrants non accompagnés/séparés (UMC) a été mis en place. La recherche et l'évaluation de la famille permettent de fournir une aide aux UMC avant le retour. S'il est estimé que le retour peut avoir lieu, l'OIM Guinée coordonne avec les parents des enfants, le Ministère de l'Action sociale et l'UNICEF pour les accueillir. Après l'enregistrement et le screening des enfants, l'OIM couvre leurs besoins immédiats. L'OIM Guinée encourage fortement le retour des enfants à l'école. À ce titre, elle fournit tout le soutien nécessaire à la famille pour permettre aux enfants d'aller à l'école. Selon la situation de la famille, l'OIM peut compléter ce soutien par un projet économique (microentreprise), généralement géré par la famille, pour assurer une scolarisation durable de l'enfant.

En Guinée, l'OIM a également testé un système de soutien par les pairs pour faciliter la réintégration des migrants de retour en situation de vulnérabilité. Dix (10) coopératives de migrants de retour soutenues par l'OIM à Conakry ont été sélectionnées pour accueillir et former des UMC de retour pour une période d'un à trois mois. Les coopératives reçoivent un soutien financier pour la formation et les UMC pour la nourriture et le transport. Actuellement, 20 mineurs ont souscrit à cette nouvelle possibilité de formation.

Au Nigeria, outre l'aide sur mesure fournie aux migrants en situation de vulnérabilité, l'OIM a organisé des activités de sensibilisation à l'intention des chefs traditionnels et religieux dans plusieurs communautés. Afin d'améliorer les conditions psychologiques et psychosociales en vue de la réintégration dans les communautés de retour et de contribuer ainsi à la réintégration durable des migrants de retour, les besoins psychosociaux spécifiques de ces derniers et l'importance de réduire la stigmatisation ont été examinés avec ces dirigeants.

Participation et engagement des migrants de retour

En Gambie, un groupe de 15 migrants de retour qui étaient ensemble en Libye ont formé une association : « Gambia Returnees from the Backway » (GRB). Cette association a été créée dans le but de sensibiliser l'opinion sur la migration irrégulière. Ses membres ont contribué avec succès à certaines des activités de sensibilisation de l'OIM. L'association est également allée plus loin et a décidé de créer ensemble un projet avicole. L'OIM a aidé ces jeunes en leur dispensant une formation et en les aidant à construire une grande ferme avicole (en cours) sur un terrain qu'ils ont acquis du gouvernement local.

3.2 Intégration des trois dimensions et niveaux de l'aide à la réintégration : l'exemple du Burkina Faso

Au Burkina Faso, le retour de centaines de migrants de Libye, d'Algérie, du Niger et du Maroc dans les premiers mois de mise en œuvre du projet a amené les autorités, la société civile et la communauté internationale à s'interroger sur ce phénomène. La couverture médiatique constante des arrivées de charters en provenance de Libye a également suscité des débats dans l'opinion publique. Dans ce contexte complexe et délicat, les autorités du pays, l'OIM et ses partenaires devaient élaborer une réponse adéquate. Dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM, une approche holistique et intégrée de la réintégration a pu être adoptée pour la première fois au Burkina Faso. Cette approche est décrite ci-après.

Mieux comprendre le contexte

Deux types d'activités menées dès le début de l'Initiative conjointe UE-OIM ont aidé l'OIM à mieux comprendre le phénomène et ont contribué à la mise en place du système de réintégration du pays, ainsi qu'à définir les interventions les plus urgentes et les plus efficaces.

1. *Enregistrement des migrants de retour* : Les données recueillies ont généré des informations utiles sur les principales zones de retour et le profil socio-économique des migrants de retour, entre autres. Les régions Centre-Est et Centre-Sud apparaissent largement comme les principales régions de retour, avec 65 % des migrants retournant dans les zones rurales de ces deux régions. Ces migrants sont en général de jeunes hommes âgés de 18 à 35 ans, souvent peu ou pas qualifiés, mais qui ne sont pas les plus pauvres de leurs communautés. Tous ces éléments constituaient des informations essentielles à la mise en place d'un système de réintégration adéquat.
2. *Missions d'identification et de cartographie* : Sur la base de ces informations, l'OIM a rapidement mené des missions d'identification et de cartographie dans les principales zones de retour afin de mieux comprendre la dynamique du retour et le contexte socio-économique et, surtout, d'identifier des partenaires locaux potentiels, les opportunités locales et les facteurs qui pourraient faciliter ou entraver la réintégration des migrants de retour.

Aider les migrants de retour et leurs communautés

Les résultats de la cartographie socio-économique des principales communautés de retour ont fait l'objet de discussions intensives avec les partenaires. Et, si les principaux acteurs ont souligné l'importance de placer les migrants de retour au centre de l'approche de réintégration à développer, le gouvernement a également fortement recommandé d'établir un lien entre l'aide à la réintégration et les plans de développement local et de considérer les migrants de retour comme faisant partie d'écosystèmes plus vastes. Cela a débouché sur des approches novatrices où, par exemple, des compétences sont développées et des emplois créés dans des domaines tels que les énergies renouvelables et d'autres domaines environnementaux, ou dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles. La plupart des acteurs ont convenu que les

conseils, l'orientation professionnelle et la formation étaient au moins aussi fondamentaux que le soutien matériel.

Sur la base de ces décisions, l'OIM et ses partenaires ont défini les priorités concernant les interventions dans les principales zones de retour. Des appels à propositions ont été lancés pour identifier des acteurs susceptibles d'aider l'OIM et ses partenaires à mettre en œuvre différentes activités, notamment des activités axées sur la communauté offrant la possibilité d'avoir un impact sur l'ensemble de « l'écosystème » autour du migrant de retour, à savoir sa famille, son quartier et son environnement.

Cohésion sociale et engagement du secteur privé

La coopération avec Cercle d'orientation et de formation Emergency Consult (COFEC) a mené à une intervention communautaire efficace. À Manga, capitale de la région Centre-Sud, le gouverneur a exprimé le besoin d'employés qualifiés pour des travaux de construction dans le cadre de la célébration annuelle de la fête de l'indépendance. En effet, en visitant cette région, l'on pouvait constater le nombre impressionnant de routes, d'hôtels, de marchés en construction. Le COFEC, en coopération avec les autorités locales et l'OIM, a organisé une formation intensive de trois mois offrant des possibilités d'hébergement aux migrants de retour et aux membres vulnérables de la communauté. Elle a permis de former les migrants de retour à divers métiers liés à la construction. Le COFEC a créé un réseau avec des employeurs locaux pour orienter les bénéficiaires de cette formation vers des entreprises de construction locales, et plusieurs d'entre eux ont été intégrés avec succès sur le marché du travail. D'autres ont décidé de créer de petites entreprises et la plupart ont obtenu des contrats dans les jours suivants la fin de la formation.

Des résultats complémentaires intéressants ont été constatés. Par exemple, les migrants de retour qui avaient acquis de l'expérience dans la construction en Algérie ont partagé leur savoir-faire avec les membres de la communauté. Ils ont affirmé leur fierté de contribuer de manière positive au développement de leurs communautés et à la célébration officielle de la fête de l'indépendance. Cette intervention communautaire a également créé un environnement propice pour répondre aux besoins psychosociaux des migrants de retour.

Un article sur cette intervention est disponible [ici](#).

Une deuxième phase de cette initiative est programmée pour août/septembre à Tenkodogo, la ville qui accueillera la célébration de la fête de l'indépendance en 2019.

Aide à la réintégration et sensibilisation

Des liens ont été créés entre les activités de sensibilisation et de réintégration. L'OIM et ses partenaires ont estimé qu'il était important de présenter des projets de réintégration réussis lors des activités de sensibilisation sur la migration irrégulière, car cela prouve que le succès peut également être réalisé dans la communauté d'origine, et pas nécessairement à l'étranger.

Au Burkina Faso, l'OIM a également soutenu un tournoi de football, appelé localement « Maracana », entre les villages comptant un grand nombre de migrants de retour, avec des équipes composées de migrants de retour et de membres de la communauté. Suivis par des milliers de jeunes fans de football, les matchs ont été accompagnés de spectacles de théâtre interactifs sur les dangers de la migration irrégulière, les défis de la réintégration et l'information sur les opportunités locales. De tels événements ont contribué à réduire la stigmatisation dont sont victimes les migrants de retour considérés comme des « ratés » et à accroître la cohésion sociale.

Réseau de soutien, orientations et synergies

Le partenariat avec d'autres acteurs est essentiel pour relever les nombreux défis de la réintégration au Burkina Faso (qui ne sont pas très différents des défis majeurs du développement du pays). Dans cette optique, des mécanismes d'orientation et des synergies avec d'autres acteurs et programmes ont été créés. À titre illustratif, lorsque la Délégation de l'UE a organisé un salon de l'emploi (« Entrepreneurial Job Days »), l'OIM a veillé à ce que les migrants de retour puissent participer à cet événement.

FASODANFANI

Six migrants de retour ont été orientés vers le « Projet de mode éthique » mis en œuvre par l'ITC. Ils ont été formés à la transformation du coton local en sacs fourre-tout et l'ITC a joué de ses relations mondiales pour les vendre sur le marché international.

La création d'emplois dans un domaine à valeur ajoutée pour l'économie et l'environnement (les sacs de coton comme alternative au plastique), le lien avec les initiatives locales et le renforcement des compétences, sont des éléments cruciaux auxquels cette synergie a contribué.

Un article sur cette intervention est disponible [ici](#).

Les partenaires ont également participé au processus de conseil aux migrants de retour et à la définition de leurs projets de réintégration. Des sessions d'orientation socioprofessionnelle sont organisées pour les migrants de retour, au cours desquelles différents acteurs clés échangent des informations sur leurs programmes, leurs opportunités de formation ou leurs programmes de microcrédit. En outre, tous les migrants de retour désireux de créer une microentreprise individuelle ou collective doivent présenter leurs projets de réintégration à un comité de sélection composé de représentants des autorités locales, de la société civile, de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) et/ou de la « Maison d'Entreprise » et de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso. Ces réunions constituent une occasion d'interaction entre les migrants de retour et les acteurs locaux, où les projets de réintégration sont examinés en détail et les opportunités existantes sont encouragées. Face aux difficultés des migrants de retour, les membres du comité peuvent leur donner des conseils sur les améliorations possibles à faire sur leurs projets d'entreprise et décider d'augmenter le niveau de soutien ou de financement des projets créateurs d'emplois,

ayant un impact environnemental positif, etc. En mettant à disposition l'expertise de ses membres, ces comités encouragent les migrants de retour à élaborer des stratégies durables pour leur réintégration.

Renforcement des capacités

Étant donné qu'un large éventail de partenaires participe au processus d'aide à la réintégration, il est important de veiller à ce qu'ils aient les capacités nécessaires pour jouer leur rôle. L'OIM et ses partenaires ont identifié certaines lacunes dans la fourniture de l'aide à la réintégration et, en conséquence, des activités de renforcement des capacités ont été menées. Par exemple, des ONG et des conseillers du Ministère de l'Action sociale ont été formés sur l'identification des signes de détresse et de troubles psychosociaux ainsi qu'aux premiers soins psychologiques, afin d'améliorer le soutien psychosocial apporté aux migrants de retour burkinabés.

Amélioration de la gouvernance et de la coordination de l'aide à la réintégration

Pour appuyer les interventions susmentionnées, il a fallu renforcer la gouvernance de la migration de retour aux niveaux national et local. Sur cette lancée, un comité technique sur la réintégration a été créé. Composé d'acteurs ayant des mandats variés tels que les agences locales pour l'emploi, la Croix-Rouge, la société civile, les dirigeants communautaires et les acteurs locaux du développement, ce groupe de travail à vocation opérationnelle se réunit régulièrement pour suivre les différentes interventions, partager les meilleures pratiques ou discuter de cas potentiellement complexes.

Conclusion

Le modèle décrit ci-dessus, une approche flexible, axée sur les migrants et inclusive, impliquant les acteurs locaux et nationaux, où les besoins des migrants de retour individuels sont adaptés aux besoins et aux opportunités de leurs communautés de retour, où les migrants de retour sont aidés vers leur stabilité économique, mais aussi vers leur bien-être psychosocial, semble commencer à porter ses fruits. Encouragés par ces résultats prometteurs, le gouvernement, l'OIM et ses partenaires au Burkina Faso s'emploient à travailler davantage main dans la main pour améliorer cette approche.

L'OIM Burkina Faso a produit une vidéo ([anglais/français](#)) illustrant la mise en œuvre de cette approche intégrée.

IV. Suivi et évaluation : analyse des enquêtes sur la réintégration

1. Introduction

Cette section est basée sur les résultats préliminaires d'enquêtes quantitatives utilisées à différentes étapes du processus de réintégration, dans le cadre d'un système global de suivi et évaluation (S & E) de l'OIM sur le retour volontaire et la réintégration. L'enquête de suivi du programme de réintégration, conçue pour être menée 9 à 12 mois après le retour dans le pays d'origine, vise à évaluer l'aide reçue et les progrès de la réintégration, tandis que l'enquête de satisfaction sur le programme de réintégration associée est un second mécanisme de responsabilisation permettant aux bénéficiaires d'exprimer leurs réactions sur les services reçus de l'OIM et de ses partenaires.

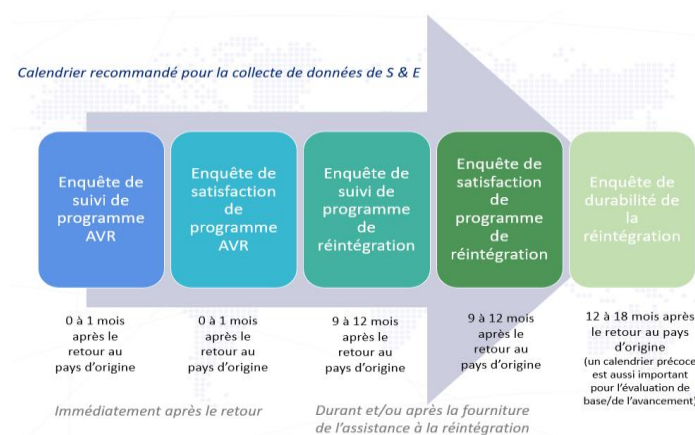


Figure 4 : Calendrier recommandé pour la collecte de données de S & E de l'AVRR

Enfin, l'enquête sur la durabilité de la réintégration, menée entre 12 et 18 mois après le retour, est conçue pour évaluer les résultats à moyen terme de l'intervention en termes de facteurs économiques, sociaux et psychosociaux clés. Grâce à un « système détaillé de notation de la réintégration », ces résultats donnent un aperçu du niveau de durabilité de la réintégration des migrants dans leurs communautés de retour⁷. Selon la définition de l'OIM, la réintégration est considérée comme durable lorsque le migrant de retour atteint un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale et de bien-être psychosocial au sein de sa communauté qui lui permettent de faire face aux facteurs de (ré)migration. Pour le migrant de retour qui atteint un tel niveau de réintégration, la migration devient une question de choix et non une nécessité.⁸

Les outils et les guides, mis en place par le Centre de gestion des connaissances (Knowledge Management Hub)⁹, sont basés sur la définition ci-dessus et le travail de terrain entrepris dans le cadre du projet

⁷ Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous référer à l'article : Majidi Nassim et Nazanine Nozarian, *Measuring reintegration sustainability*, Migration Policy Practice, vol. IX, numéro 1, janvier-mars 2019 (pp 30-39).

⁸ OIM, *Towards an Integrated Approach to Reintegration in the Context of Return*, 2017

⁹ Un centre de gestion des connaissances (Knowledge Management Hub) a été créé dans le cadre de l'Action pilote sur le retour volontaire et la réintégration communautaire durable afin d'apporter un soutien aux actions de l'UE et de l'OIM concernant la protection et la réintégration durable des migrants en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Financées par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique et l'Instrument de coopération pour le développement, ces actions comprennent : l'Initiative

MEASURE (Mediterranean Sustainable Reintegration), qui a été financé par le Département du Développement international du Royaume Uni (DFID). Des notes sont attribuées aux différentes réponses à l'enquête permettant de calculer la « note de durabilité » individuelle pour chaque répondant. Une note supérieure à 0,66 (sur 1,0) est considérée comme un niveau élevé de durabilité de la réintégration. Entre 0,33 et 0,66 est considéré comme un niveau modéré et inférieur à 0,33 comme préoccupant.

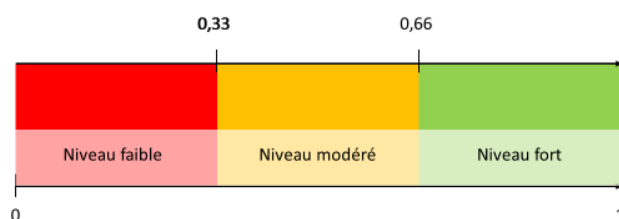
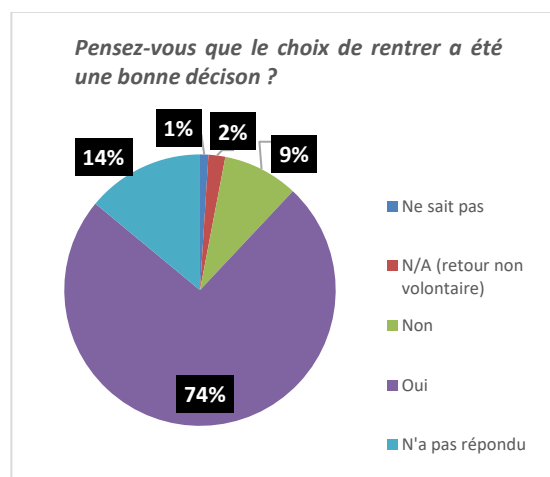


Figure 5 : Niveaux de durabilité de la réintégration selon la note obtenue

Comme la collecte de données est toujours en cours dans les pays de la région du Sahel et Lac Tchad, cette analyse présente un premier aperçu des résultats.

2. Résultats en matière de durabilité de la réintégration

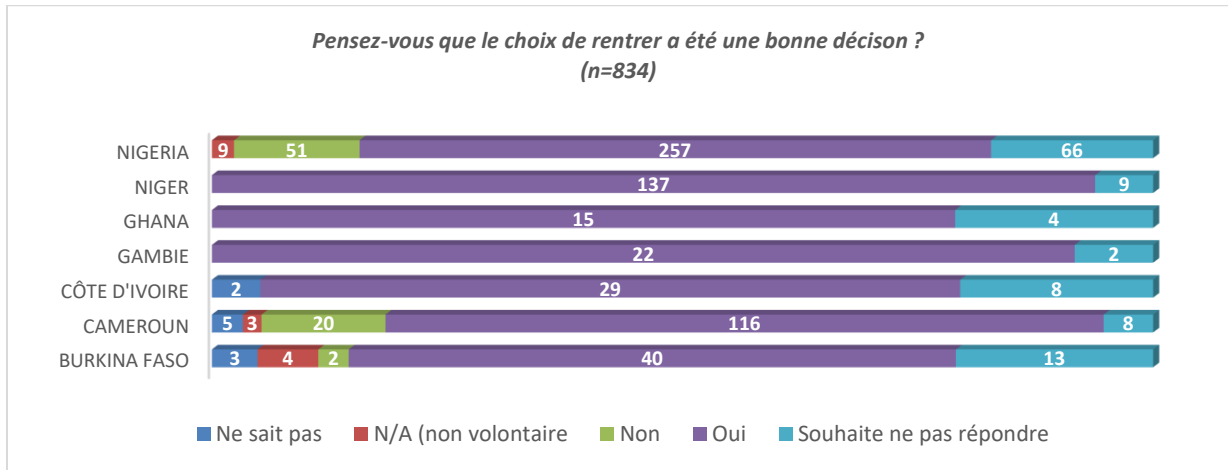
Selon les résultats de l'enquête de suivi du programme de réintégration (menée auprès de 834 bénéficiaires de la région pour évaluer l'impact à court terme neuf à douze mois après avoir reçu de l'aide), 74 % des bénéficiaires sont satisfaits de leur décision de rentrer. Les hommes sont légèrement plus satisfaits que les femmes (76 % contre 70 %). Au Niger, la satisfaction des migrants à l'égard de leur décision de retour est particulièrement élevée (94 %). Le personnel de suivi sur le terrain au Niger rapporte que les bénéficiaires se disent très heureux d'être revenus grâce aux nouvelles possibilités offertes par l'aide à la



conjointe pour la protection et la réintégration des migrants dans la région Sahel et Lac Tchad, en Afrique du Nord et dans la Corne de l'Afrique, qui soutient les efforts de réintégration dans et avec 26 pays partenaires; l'Action pilote sur le retour volontaire et la réintégration communautaire durable, qui couvre le Malawi, le Mozambique et l'Afrique du Sud; et les projets nationaux pour améliorer la réintégration des migrants de retour en Afghanistan (Projet RADA) et au Bangladesh (Projet Prottasha).

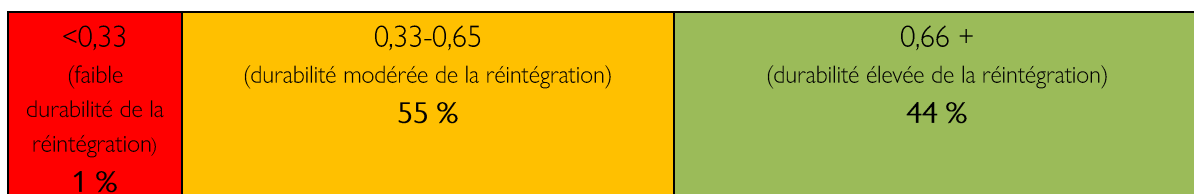
Le centre de gestion des connaissances joue un rôle crucial dans la mise en œuvre de ces actions en fournissant une expertise thématique, en appuyant l'élaboration et l'harmonisation interrégionale des procédures opérationnelles standard et des cadres de suivi et d'évaluation et en contribuant à l'amélioration des outils existants de collecte, de gestion et de communication des données. Plus précisément, des directives détaillées ont été élaborées sur la mesure de la durabilité de la réintégration, sur la base de la définition révisée de l'OIM et du travail de terrain entrepris dans le cadre du projet MEASURE (Mediterranean Sustainable Reintegration), qui a été financé par le Département du Développement international du Royaume Uni (DFID). Les indicateurs et les outils inclus dans les orientations sont intégrés dans les actions UE-OIM et sont progressivement déployés à l'échelle mondiale dans toutes les initiatives de réintégration, favorisant ainsi l'harmonisation entre régions et permettant une analyse comparative.

réintégration de l'OIM, qui leur a permis d'assurer une autosuffisance et de jouir d'un meilleur statut social. Des facteurs contextuels tels que la situation précaire dont ils ont pu se soustraire en Libye et les liens sociaux et familiaux forts contribuent également à la grande satisfaction des migrants nigériens de retour qui ont quitté le conflit libyen pour rejoindre leurs familles.



L'enquête sur la durabilité de la réintégration concernant les résultats à moyen terme pour les migrants de retour (12 à 18 mois après avoir reçu une aide à la réintégration) a été menée auprès de 519 bénéficiaires, principalement au Nigeria, au Cameroun, au Niger, en Gambie et au Burkina Faso. Plus de la moitié des migrants interrogés étaient rentrés de Libye, les trois quarts étaient des hommes et l'âge moyen était de 28 ans. Le type d'aide à la réintégration le plus courant reçu par les migrants de l'échantillon était l'aide aux microentreprises, suivie de la formation professionnelle et du soutien médical.

Les résultats indiquent un niveau de durabilité modéré à élevé dans la réintégration économique, sociale et psychosociale des migrants de retour dans leurs communautés. Sur la base du modèle de notation de la réintégration, 44 % des bénéficiaires interrogés déclarent des niveaux suffisants d'autosuffisance économique, de stabilité sociale et de bien-être psychosocial au sein de leur communauté de retour. Les efforts de réintégration ne sont pas considérés comme réussis pour 1 % des bénéficiaires interrogés, tandis que plus de la moitié des répondants se situent dans la catégorie intermédiaire.



En termes de réintégration économique, dans l'ensemble, la majorité des migrants de retour (61 %) ont déclaré que leur situation financière actuelle était « bonne » ou mieux. De même, 60 % des bénéficiaires ont déclaré qu'ils ont actuellement un emploi ou qu'ils sont travailleurs autonomes. Dans la catégorie « verte » ci-dessus, 86 % ont déclaré avoir un emploi ou une entreprise, soulignant l'importance des

approches programmatiques telles que l'aide aux microentreprises et la formation professionnelle pour aider les migrants de retour à se réinsérer.

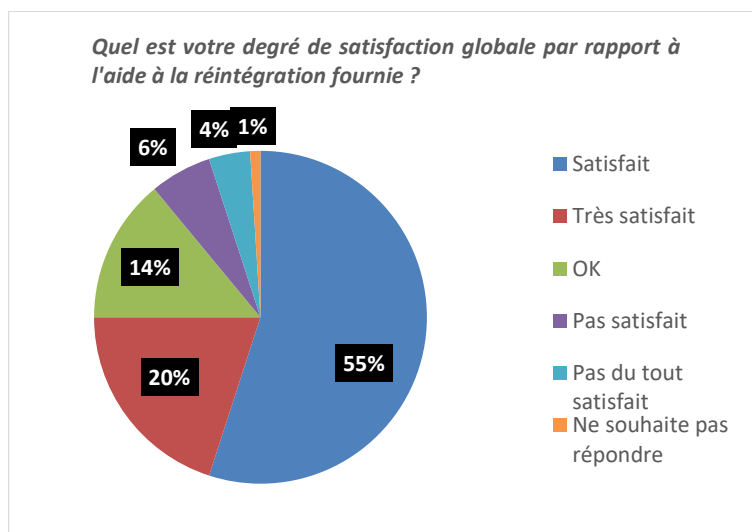
Dans l'ensemble, une minorité de migrants de retour sont confrontés à des problèmes de sécurité alimentaire, un quart des bénéficiaires interrogés déclarant qu'ils doivent souvent réduire la qualité ou la quantité de la nourriture qu'ils consomment en raison du coût. Dans la catégorie «verte» pour les bénéficiaires ayant des scores élevés de durabilité de la réintégration, la proportion de ceux qui réduisent leur consommation ou la qualité de leur alimentation n'était que de 5 %.

En termes d'accès aux services sociaux, plus des deux tiers (68 %) des bénéficiaires interrogés ont jugé que la qualité de leur logement actuel était au moins acceptable, et seulement 5 % l'ont jugé très mauvaise. Parmi les migrants de retour qui ont des enfants dans leur foyer, les trois quarts ont déclaré que tous fréquentaient actuellement l'école, tandis que 13 % ont déclaré que certains enfants fréquentaient l'école. Près de 70 % ont estimé que l'accès aux soins de santé dans leur communauté était au moins équitable.

Comme la stigmatisation sociale est souvent un problème majeur auquel sont confrontés les migrants de retour dans la région du Sahel et Lac Tchad, l'enquête sur la durabilité de la réintégration cherche à mesurer également le niveau de réintégration psychosociale et le sentiment d'appartenance des bénéficiaires à la communauté. Au total, 62 % ont dit qu'ils étaient invités régulièrement ou semi régulièrement à des activités sociales dans leurs communautés. Plus des trois quarts des répondants (78 %) ont ressenti un sentiment d'appartenance à leurs communautés, dont 58 % ont déclaré s'identifier fortement à leur communauté locale. Les résultats sur la durabilité suggèrent également que les bénéficiaires seront en mesure de prendre toute décision future en matière de migration par choix, plutôt que par nécessité. Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient qu'il était possible de rester dans leur pays d'origine, seulement 9 % des répondants ont répondu par la négative.

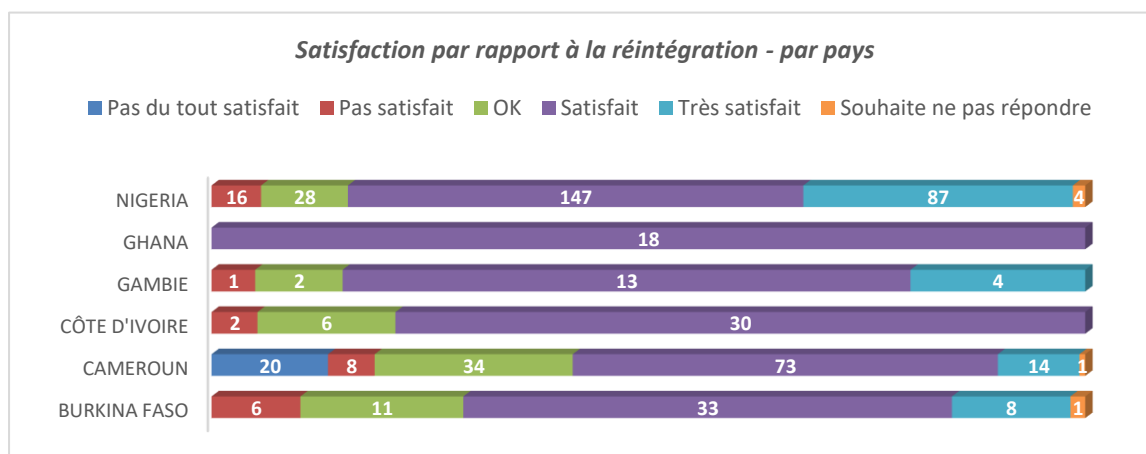
3. Satisfaction des bénéficiaires de l'aide à la réintégration

Les tendances concernant la satisfaction des bénéficiaires sont largement positives, les trois quarts d'entre eux étant satisfaits de leur aide à la réintégration. Au total, 572 enquêtes de satisfaction ont été menées auprès des bénéficiaires principalement dans six pays ciblés par l'Initiative conjointe UE-OIM (Nigeria, Ghana, Gambie, Burkina Faso, Cameroun et Côte d'Ivoire) entre le début du projet et la fin du mois de juillet 2019. En réponse à la



question sur leur degré de satisfaction à l'égard de l'aide à la réintégration en général, 75 % des bénéficiaires interrogés ont indiqué qu'ils étaient satisfaits (y compris 20 % qui étaient très satisfaits). Seulement 10 % étaient insatisfaits, et 14 % ont dit que l'aide reçue était de qualité moyenne. De légères différences ont été observées selon le sexe, les femmes étant plus susceptibles d'être très insatisfaites ou très satisfaites que les hommes.

Certaines différences ont été observées entre les pays, les taux de satisfaction les plus élevés étant enregistrés au Nigeria avec 83 % de satisfaits ou très satisfaits, suivi de la Côte d'Ivoire à 79 %. Le Cameroun avait les taux de satisfaction globale les plus bas avec 58 %, et 13 % des bénéficiaires interrogés dans ce pays ont déclaré qu'ils étaient « très insatisfaits » (alors que pour les autres pays ce chiffre était inférieur à 1 %). Selon le personnel de suivi sur le terrain au Cameroun, l'un des principaux facteurs est contextuel — une très forte mobilité des migrants de retour a affecté la durabilité de leurs microentreprises, car ils n'ont pas été en mesure de se constituer une clientèle dans un lieu stable. Les migrants de retour au Cameroun se méfiaient également de leurs pairs au cours des projets de réintégration collectifs et communautaires, préférant recevoir l'aide de l'OIM sur une base individuelle.



V. Communication

1. Communication pour les migrants et les professionnels

Plusieurs supports de communication ont été produits pour fournir aux migrants de retour potentiels, aux migrants de retour et aux conseillers au retour des informations sur l'Initiative conjointe UE-OIM ainsi que sur le processus d'aide à la réintégration envisagé dans les différents pays d'origine. Dans la mesure où ces documents ont été présentés dans la première édition du rapport, seules les mises à jour sont indiquées ici.

- a. Posters
- b. Brochure d'informations au niveau régional
- c. Brochures sur la réintégration spécifiques à chaque pays : En mai 2019, les brochures sur la Mauritanie et le Niger ont été publiées. Des brochures sont maintenant disponibles pour les pays suivants : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mauritanie, Niger et Nigeria.
- d. Vidéos sur la réintégration par pays : Outre les vidéos déjà disponibles de personnels de réintégration locaux présentant les processus de réception et de réintégration dans les langues locales principales pour le Burkina Faso, le Cameroun, la Gambie, le Ghana, la Guinée et le Nigeria, des vidéos ont été finalisées pour la Côte d'Ivoire, le Niger et le Tchad. Les réactions de certains bureaux pays de l'OIM dans des pays hôtes suggèrent que cela est très utile pour les conseils avant le départ.

2. Communication sur les activités de réintégration de l'Initiative conjointe UE-OIM

- a. Site web de l'Initiative conjointe UE-OIM (<http://migrationjointinitiative.org>) : Depuis son lancement (18 septembre 2018), le site web de l'Initiative conjointe a été consulté 33 931 fois par 6 350 utilisateurs uniques pour accéder aux informations, données, mises à jour et témoignages des bénéficiaires de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants.



Le site fournit les derniers communiqués de presse, données, rapports, vidéos et informations générales sur le contexte migratoire au Sahel, dans le Nord et dans la Corne de l'Afrique.

- b. Production de contenus et histoires : pour donner un visage humain à l'aide à la réintégration et faire en sorte que les témoignages des migrants soient largement partagés, plus de 70 histoires, plus de 150 articles et une centaine de vidéos ont été produits depuis le lancement de l'Initiative (en

moyenne un nouveau contenu publié tous les deux jours). Les histoires couvrent un large éventail de sujets liés à la réintégration tels que les projets de réintégration, les activités de soutien psychosocial, l'impact sur les communautés ainsi que le processus de retour et de réintégration ou les défis auxquels sont confrontés les migrants de retour. Des vidéos sont disponibles sur la playlist YouTube de l'OIM sur l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants au lien suivant :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLPbTEMLeBi2nn7s2PX3YSaODt59svbWiu>

Make Our City Clean Again



In Côte d'Ivoire Returning Migrants Work Together to Tackle Waste



- c. **Weekly Digest** : pour informer l'OIM, le personnel de l'UE et ses partenaires des dernières évolutions de l'Initiative conjointe UE-OIM dans la région du Sahel et du lac Tchad, l'OIM a lancé



en novembre 2018 le Weekly Digest. Bien qu'il soit envoyé à près de 600 destinataires chaque semaine, le Digest est consulté en moyenne par 450 lecteurs pour chaque numéro.

- d. **Médias sociaux** : De novembre 2017 à l'été 2019, les comptes de médias sociaux du Bureau régional de l'OIM à Dakar ont connu une augmentation de 740 % d'audience sur Facebook et ont atteint plus de 2,5 millions de personnes. Les comptes Twitter ont une portée de 3 millions d'internautes. La majeure partie du contenu publié est liée à l'Initiative conjointe UE-OIM qui a bénéficié de cette popularité croissante.



- e. **The OWL – Our Weekly Lesson** (Notre leçon hebdomadaire) : Depuis novembre 2018, le Bureau régional de l'OIM à Dakar publie une série de conseils en matière de communication pour améliorer la visibilité des activités de réintégration. Il a élaboré un guide sur la manière de couvrir les histoires de réintégration et d'interviewer les migrants de

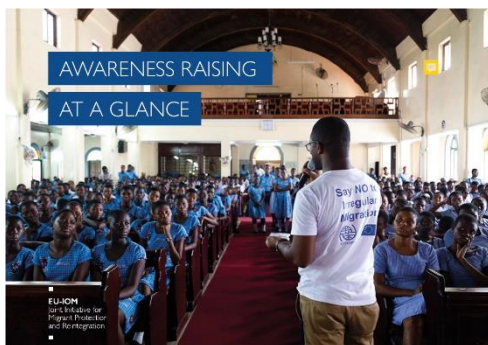
retour (FR/EN).

- f. **Engagement des médias** : Il est essentiel de collaborer avec les médias pour mieux faire connaître et comprendre au public les questions relatives au retour et à la réintégration. Dans le cadre d'ateliers organisés à l'intention des médias pour assurer une couverture plus



éclairée de la migration et une meilleure compréhension de la réintégration, l'OIM a formé plus de 600 journalistes dans 12 pays ciblés par l'Initiative conjointe UE-OIM aux questions liées aux migrations, en particulier au retour et à la réintégration de leurs ressortissants. Une boîte à outils pour les médias a été élaborée dans ce cadre. Au cours des ateliers, des visites de projets sont organisées au cours desquelles les journalistes formés peuvent interviewer les bénéficiaires de l'Initiative conjointe UE-OIM et mieux comprendre la question de la réintégration et ses défis. Une plate-forme sur le journalisme d'investigation a été créée en juin 2019 et sera officiellement lancée à l'automne 2019. Son objectif est de s'appuyer sur ce que les journalistes formés ont appris et de créer une communauté de professionnels des médias couvrant en profondeur des questions liées à la migration.

- g. **Sensibilisation sur le retour et la réintégration** : Au 31 juillet 2019, plus de 470 000 personnes ont été touchées par près de 12 500 activités de sensibilisation dans la région du Sahel et Lac Tchad. A travers la région, la sensibilisation passe par les arts (théâtre, musique, art urbain), les sports (football, basket-ball), la sensibilisation communautaire (dialogues communautaires,



discussions de groupe, thé-débat), les conférences éducatives, la sensibilisation dans les écoles secondaires, les débats radio et les événements publics. Les activités de sensibilisation se concentrent sur les dangers de la migration irrégulière, les opportunités économiques et de réussite qui existent dans les pays d'origine, ainsi que sur la cohésion communautaire pour s'assurer que les migrants de retour sont bien accueillis dans leurs communautés.

- h. **Participation à des conférences et événements internationaux** : L'Initiative conjointe UE-OIM a été présentée à un grand nombre d'acteurs de la migration et du développement à l'occasion de diverses conférences et manifestations, telles que :

- Journées européennes du développement:
 - i. En juin 2018, l'OIM et la Commission européenne ont organisé conjointement un débat intitulé « Women on the Move : Stories of Resilience and Reintegration » auquel ont participé plus de 50 personnes. Ce “débat-laboratoire” a commencé par le témoignage de deux bénéficiaires qui, après être rentrées de Libye, sont parvenues à réaliser un nouveau départ avec succès dans leur pays d'origine. Des représentants de l'OIM et de ITC ont ensuite débattu à propos des défis et des opportunités liés au retour et à la réintégration pour les filles et les femmes, au niveau social et économique.

ii. En juin 2019, l'Initiative conjointe UE-OIM a été représentée aux Journées européennes du développement par le biais du laboratoire de brainstorming «Towards the Sustainable Reintegration of Migrant Returnees in Africa», organisé conjointement avec la DG DEVCO de l'UE. L'évènement a réuni plus de 50 participants, dont des représentants des institutions européennes, des ONG et des gouvernements. Le débat a porté sur le rôle des programmes tels que l'Initiative conjointe UE-OIM visant à promouvoir des pratiques de réintégration inclusives qui répondent aux priorités des migrants de retour et de leurs communautés d'une manière intégrée et mutuellement bénéfique. Plus d'informations sont disponibles [ici](#).



- L'atelier technique UA-UE sur la réintégration durable des migrants (27-28 novembre 2018, Addis-Abeba) : Dans le cadre des travaux du groupe de travail UA-UE-ONU sur la situation des migrants en Libye, les participants ont échangé leurs bonnes pratiques, identifié les défis et les enseignements tirés, et examiné ce qui peut encore être fait pour assurer la réintégration durable des migrants de retour dans leurs pays d'origine depuis diverses régions. L'Initiative conjointe UE-OIM a occupé une place importante dans cet atelier, avec plusieurs intervenants présentant les activités du programme comme des bonnes pratiques et la participation au panel sur le rôle des communautés de retour dans le processus de réintégration du Manager du projet du Burkina Faso. Les résultats de l'atelier éclaireront les futures lignes directrices de l'Union africaine en matière de retour, de réadmission et de réintégration en Afrique. Le point de presse de l'OIM est disponible [ici](#).
- 24^e Session du Comité permanent des programmes et des finances (CPPF) de l'OIM (juin 2019, Genève) : Bien qu'il ne s'agisse pas d'un évènement public, le CPPF constitue un forum important de communication entre l'OIM et ses États membres. Au cours de la session de juin 2019, l'OIM a présenté l'approche intégrée de la réintégration et la façon dont elle la traduit dans sa programmation. L'Initiative conjointe UE-OIM a été mentionnée dans la présentation et citée comme une bonne pratique par les représentants de plusieurs États membres (dont le représentant de l'UE).

VI. Annexes

Annexe 1 : Aperçu des structures de coordination et de gouvernance par pays

Annexe 2 : Aperçu des activités de renforcement de capacités pour la réintégration

Annexe 3 : Aperçu des projets de réintégration axée sur la communauté mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM

1. Annexe 1 : Aperçu des structures de coordination et de gouvernance par pays

Pays	Comité de pilotage de projet (CPP)	Groupe de travail technique (GTT) sur la réintégration	Comité de sélection/gestion de cas de réintégration	Comité interministériel sur la réintégration	Groupe de travail sur la migration mixte	Autres*
Burkina Faso	Deux réunions du CPP en février et avril 2018; puis le CPP a été remplacé par le Comité d'examen du GB (conformément au décret ministériel). Le comité d'examen s'est réuni en décembre 2018 et en juillet 2019.	Trois réunions du GTT sur la réintégration ont été organisées au cours de l'année écoulée. Le GTT sur la réintégration regroupe l'OIM, la délégation de l'UE, des organes gouvernementaux, des organisations de la société civile aux niveaux national et local impliqués dans la réintégration. Ce groupe a validé et a le mandat de modifier les SOP sur la réintégration. Le GTT est censé se réunir non seulement à Ouagadougou, mais aussi dans les principales zones de retour.	Composé de représentants du gouvernement aux niveaux national et local, d'OSC, de DUE et de l'OIM. Leur rôle est de valider le plan de réintégration des migrants. Ils aident les migrants de retour relever les défis liés au manque de motivation ou aux faiblesses de leurs idées et encouragent des activités durables et efficaces. Ils utilisent un système de notation pour évaluer les projets; les projets considérés comme non durables peuvent être modifiés ou rejetés.	Non — Des discussions sur leadership en matière de réintégration sont en cours au niveau gouvernemental.	Composé du GB, du HCR, de l'UNICEF, de Croix Rouge et des OSC partenaires	
Cameroun	Deux réunions du CPP : septembre 2017 et septembre 2018	Le Groupe de travail sur la réintégration est composé de représentants des ministères techniques et du gouvernement, de la DUE et de l'OIM. Le GTT discute des dispositions opérationnelles, des priorités en matière d'aide à la réintégration et des nouvelles interventions. Il évalue également les projets de réintégration soumis par les migrants de retour, en fournit un feedback technique et les approuve. Les réunions du GTT se tiennent selon les besoins et la disponibilité des acteurs. Jusqu'ici, il s'est réuni quatre fois : novembre 2017, décembre 2017, mars 2018 et janvier 2019.		Un Comité interministériel sur la réintégration (CIR) s'est tenu en 2019. L'OIM a été invitée à y participer.	Groupe de travail sur la migration réunissant des agences des Nations Unies (HCR, OIM), des homologues gouvernementaux, des bailleurs et des OSC partenaires	Le gouvernement camerounais, par l'intermédiaire de son ministère des Relations extérieures, a mis en place un département chargé des relations avec l'OIM et le HCR.

Côte d'Ivoire	Oui (octobre 2017~)	«Comité de Gestion des Cas (CGC)» gère les cas et sélectionne les partenaires pour la réintégration via le lancement du CFP, etc.				Comité mixte DPE — UNICEF — OIM sur les cas d'enfants migrants non accompagnés
Gambie	Six réunions du CPP : nov. 2017, févr. 2018, mai 2018, juillet 2018, déc. 2018, mai 2019	3 sous-groupes de travail thématiques : (i) Accueil, (ii) Réintégration, (iii) Sensibilisation et SMSPS. 12 réunions conjointes du GTT (2017 à mars 2018) et 30 réunions des sous-groupes de travail sur la réintégration, l'accueil et la sensibilisation et la SMSPS (avril 2018 à juillet 2019) ont été organisées.	Le sous-groupe de travail sur la réintégration (i) approuve et sélectionne les projets de réintégration, (ii) évalue, sélectionne et recommande les propositions potentielles des partenaires de mise en œuvre et (iii) fournit des conseils techniques sur les compétences axées sur le marché et les secteurs potentiels qui pourraient être explorés par les migrants de retour.			
Ghana	Trois réunions du CPP tenues à ce jour : * 1 ^{er} CPP (8 oct. 2018) — Révision des TDR pour le CPP et la mise en œuvre générale FFUE au Ghana * 2 ^e CPP (27 mars 2019) — Révision des SOP en mettant l'accent sur l'argent de poche et les critères d'éligibilité * 3 ^e CPP (28 mai 2019) — Discussion d'idées créatives pour une campagne nationale de sensibilisation multimédia.	Jusqu'au 31 juillet 2019, 2 réunions du GTT tenues *1 ^{er} GTT (novembre 2018) — Examen des mandats et des énoncés de mission *2 ^e GTT (janvier 2019) — SOP revues pour examen par le CPP. Le GTT (et le CPP) associent les principaux ministères et organismes gouvernementaux directement ou indirectement impliqués dans les questions de gestion des migrations ou qui ont un rôle à jouer dans la réintégration des migrants de retour.				

	Le CPP est coprésidé par la DUE et le Ministère de l'Intérieur.				
Guinée	Oui (juillet 2017~)	« Unité technique (UT) » composée de représentants de 6 ministères concernés qui se réunissent une fois par mois. Elle a un rôle dans la coordination technique des activités de réintégration, fait office de comité de sélection, etc.		En cours d'élaboration. Une proposition a été faite au Cabinet du Premier Ministre et est en cours d'examen.	*Rencontres régulières DUE-OIM-AECID
Guinée-Bissau	Les réunions ont lieu deux fois par an ; trois réunions ont eu lieu jusqu'à présent : février 2018, juillet 2018 et février 2019. Le comité est composé des autorités nationales de Guinée-Bissau (7 ministères impliqués), des organisations de la société civile (8), du bailleur de fonds (la DUE préside le CPP), de l'EUMS et de l'OIM.	Un comité technique composé du gouvernement et des organisations de la société civile de Guinée-Bissau (y compris les banques) est chargé d'évaluer, de valider et d'approuver les projets de réintégration des migrants. Il sert d'organe d'orientation et de consultation sur les projets de réintégration et a également pour fonction de suivre l'état d'avancement des projets en cours. Jusqu'à présent, 14 réunions d'évaluation et d'approbation des projets de réintégration de migrants de retour ont eu lieu (réunions bimensuelles ou selon l'urgence et la nécessité de l'approbation des projets).	Le comité technique fonctionne comme une structure interministérielle de réintégration. En décembre 2017, le gouvernement a créé un Comité interministériel sur les migrations (CIMM). Il ne s'est réuni que deux fois avant de cesser de fonctionner en raison des	Un Groupe de travail sur les migrations a été créé avec le soutien de l'OIM dans le but d'améliorer la coordination entre les autorités nationales, les OSC et les entités des Nations Unies sur les questions liées aux migrations dans le pays. Le GTM se réunit tous les deux mois.	

			<p>changements successifs de gouvernements. L'OIM cherche des solutions pour réactiver ce CIMM avec le gouvernement.</p>		
--	--	--	--	--	--

Mali	Réunions annuelles. Deux réunions ont eu lieu jusqu'à présent : mars 2018 et mars 2019.	Le comité technique est composé du Gouvernement (plusieurs ministères), de la délégation de l'UE et de l'OIM. Son but est de discuter et de prendre des décisions sur les questions opérationnelles et stratégiques concernant l'ensemble du projet, et pas seulement la réintégration (par exemple, l'accès au centre de transit pour les non-Maliens, la construction pour MME, etc.). Il se réunit tous les trois ou quatre mois, ou selon les besoins. Trois réunions ont eu lieu au cours des deux premiers mois de 2019, par exemple.	Le comité de sélection est composé d'institutions gouvernementales s'occupant de la réintégration et de l'OIM, et se concentre sur la réintégration. Il examine la méthodologie générale de mise en œuvre et de suivi des activités de réintégration; propose et approuve de nouveaux types d'interventions; facilite le partage d'informations entre les membres; analyse les procédures de coordination entre les institutions gouvernementales ainsi qu'entre le gouvernement et l'OIM. Les réunions du comité de sélection ont habituellement lieu une fois par mois. Compte tenu de l'importante charge de travail, les mandats du comité de sélection ont été révisés en janvier 2019 afin d'accélérer les activités de réintégration et d'obtenir des résultats pour un nombre de personnes beaucoup plus important que prévu (il n'y a plus d'évaluation au cas par cas).			
------	---	---	---	--	--	--

Mauritanie	<p>2 réunions tenues en mai 2018 et avril 2019. Composé de 9 acteurs étatiques, 1 acteur de la société civile, 3 agences des Nations Unies, dont l'OIM, et le bailleur de fonds, il discute principalement des activités menées depuis le premier comité pilotage et présente les résultats des composantes IGF, DTM, AVRR et Diaspora.</p>	<p>Le comité technique, composé de deux acteurs étatiques, de deux ONG et de l'OIM, discute principalement avec les différents centres de formation de la possibilité d'orienter les migrants de retour vers une formation professionnelle. Le comité se réunit à la demande d'un de ses membres.</p>				
------------	---	---	--	--	--	--

Niger	Oui (déc. 2017~)	À déterminer (maintenant que les SOP ont été adaptées au contexte national).	<p>Des comités de sélection seront établis dans les différentes zones où des projets de réintégration communautaire seront mis en place (dans les régions de Tahoua, Zinder, Maradi et Tillabéri). Cela sera facilité par les partenaires de mise en œuvre qui ont été sélectionnés (CADEL et GEDD-GAO, ONG nationales). Les comités de sélection comprendront les autorités locales et traditionnelles, les services techniques locaux et les membres de la communauté représentant les jeunes et les femmes, les représentants du partenaire de mise en œuvre et l'OIM.</p>		<p>«Groupe de travail technique sur la migration» réunissant des agences des Nations Unies, des ONG, des homologues gouvernementaux et des bailleurs, qui s'occupe des questions opérationnelles (partage d'informations et coordination des interventions). Sa première réunion a été lancée par l'OIM en avril 2018 et se tient désormais chaque mois à Niamey et à Agadez. Le GT de Niamey est maintenant présidé par la «Direction des Migrations» au sein du Ministère de l'Intérieur afin d'assurer la durabilité et l'appropriation gouvernementale. Il</p>	<p>*Plate-forme d'échange d'informations et de données sur la migration avec la Direction de la surveillance du territoire (DST) *Sous-groupe thématique sur la sensibilisation et l'information des migrants en transit *Groupe de travail sur la santé mentale qui s'étend au-delà du contexte migratoire. *L'OIM participe également activement à un groupe de travail sur les mouvements de population à Zinder.</p>
-------	------------------	--	---	--	--	--

					<p>complète le Cadre de Concertation sur la Migration (CCM) qui est plus politique.</p>	
--	--	--	--	--	---	--

Nigeria	<p>Deux réunions du CPP ont eu lieu : décembre 2017 et novembre 2018. Prochain CPP prévu pour octobre 2019.</p>	<p>Le Groupe de travail technique (GTT) sur le retour et la réintégration s'est réuni deux fois (avril 2018 et novembre 2018). La prochaine réunion du GTT est prévue pour octobre 2019.</p> <p>Les membres du GTT comprennent : Patriotic Citizen Initiative, Center for Youth Integrated Development, African Region of NACTAL, NCFRMI, Federal Ministry of Justice, Nigerian Immigration Service (NIS), CBN, INTACOM Africa, NBS, Terres Des Hommes, Web of Hearts Foundation, Federal Ministry of Women Affairs and Social Development, Agence nationale pour l'interdiction de la traite des personnes (NAPTIP), Direction nationale de l'emploi (NDE), Comité pour la promotion de la dignité de la femme (COSUDOW), Agence nationale de gestion des urgences (NEMA), Ministère fédéral du Travail et de l'Emploi (FMLE), Idia Renaissance, and Society for the Empowerment of Young Persons (SEYP).</p>	<p>Des équipes d'experts en gestion de cas (CMET) ont été formées pour soutenir la gestion des cas de migrants de retour au niveau local en examinant les projets de réintégration et en fournissant des conseils spécialisés. L'équipe d'experts en gestion de cas relève du Comité de réintégration (CR - voir la colonne suivante). Les membres du CMET se réunissent tous les mois et sont présents dans quatre États : Lagos, Edo, Abuja et Delta.</p>	<p>Des comités de réintégration (CR) au niveau de l'État ont été créés dans les États de Lagos, Abuja, Edo et Delta. Relevant directement du GTT, ils supervisent le fonctionnement du CMET et la participation d'autres partenaires au processus de réintégration. Les CR de Lagos, Abuja, Edo et Delta se réunissent régulièrement (planifiés sur une base mensuelle avec flexibilité).</p>		<p>*Comité directeur de la réintégration communautaire (RBC) pour guider la planification et la coordination des projets de RBC dans le cadre de l'EUTF.</p>
---------	---	--	---	---	--	--

Sénégal	Deux réunions tenues en juin 2018 et janvier 2019.	Le comité national chargé des migrants de retour, des réfugiés et des personnes déplacées (CNRRPD) fait office de groupe de travail technique sur certaines questions, telles que l'élaboration des SOP sur l'accueil et la réintégration. Plusieurs réunions ont eu lieu à cette fin. À la suite de la validation des SOP, 4 antennes régionales de la CNRRPD ont été activées dans les régions à haut rendement pour mettre en œuvre les SOP au niveau local.	Mise en place de comités de sélection dans trois régions (Kolda, Tambacounda et Sédhiou). Composés de représentants des gouvernements régionaux/locaux ainsi que d'acteurs de la société civile et de l'OIM, les comités apportent un soutien technique au projet de réintégration (mise en œuvre et suivi). Les réunions se tiennent en fonction des besoins.			*Réunions régulières entre l'EUD-IOM-AECID et d'autres programmes financés par l'EUTF. Des réunions mensuelles ont également lieu entre l'OIM et ses homologues gouvernementaux.
---------	--	---	--	--	--	--

2. Annexe 2 : Aperçu des activités de renforcement de capacités pour la réintégration

	Activité de renforcement de capacités			Participants	
	Type	Thème	Description	Nombre	Description
Burkina Faso	Formation	Soutien psychosocial	Premiers soins psychologiques (PSP) et autres formations visant à renforcer les capacités de soutien psychosocial des partenaires et du personnel de l'OIM (3 sessions)	41	Partenaires dont INEFPRO, SP-CSBE, CONASUR, Action sociale (gouv), Alert Migration, Arsim World, Croix Rouge (non-gouv), etc.
	Formation	Conseils et communication avec les migrants de retour (vulnérables)	Sessions de formation	25	Partenaires du projet et responsables gouvernementaux
	Formation	Formation sur la production de rapports et le suivi à l'intention des organisations de la société civile (OSC).	Renforcer les capacités des organisations de la société civile impliquées dans les activités d'aide à la réintégration et de suivi.	25	OCS Alert Migration
	Visite d'étude	Visite d'étude en Guinée-Conakry avec un accent particulier sur les activités rémunérées en liquide (Cash for Work).	Les autorités locales d'une zone à fort taux de retour (Garango) où une activité de recyclage rémunérée en liquide était envisagée, et le personnel de réintégration de l'OIM s'est rendu en Guinée pour mieux comprendre les modalités de fonctionnement et de mise en œuvre liées aux activités rémunérées en liquide.	2	Autorités locales

	Atelier	Atelier regroupant les ambassades dans le cadre de l'AVR fourni aux migrants en transit.	Différentes présentations et ateliers sur le retour et la réintégration à l'intention des ambassades et consulats qui s'occupent des migrants en transit.	20	MIABE et Ministère de l'Action sociale; Ambassades du Ghana, du Sénégal, de la Guinée, du Mali, de la Sierra Leone, du Libéria et du Nigeria
	Soutien matériel	Donation de matériel	Équipement (photocopieuses, imprimantes, ordinateurs, outils de communication) pour les Ministères afin qu'ils mettent en œuvre la stratégie nationale sur la migration, y compris la protection et la réintégration des migrants au Burkina Faso	n/a	5 Ministères: DGEP, Ministère de la jeunesse et de l'emploi, CONASUR, MIABE, Action sociale
Cameroun	Formation	Formation sur l'aide à la réintégration et la gestion des cas.	15 agents du MINJEC et deux agents du MINAS déployés pour dispenser des conseils en matière de réintégration et fournir une aide à la réintégration (par le biais d'orientations) ont été formés.	15	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC); Ministère des affaires sociales (MINAS)
	Visite d'étude	Formation en droit international relatif aux droits humains.	Visite d'étude — 2 agents du MINREX ont bénéficié d'un soutien pour se rendre à San Remo, en Italie, afin de participer à la formation DIDH.	2	MINREX
	Formation	Formation sur le DIM et les droits des migrants, et l'application des SOP.	Les agents gouvernementaux engagés dans le processus de réintégration ont reçu une formation sur le cadre international, régional et national relatif à la migration et aux droits des migrants, et sur l'application des procédures opérationnelles standard pour une réintégration durable (29-30 novembre 2018).	26	Agents MINREX, MINJEC, MINSANTE et MINAS

	Atelier	Protéger les migrants vulnérables.	Protection des migrants; victimes de la traite (définition et identification des cas de traite, aide et orientation des victimes de la traite); Genre/Migration et VIH; Soutien psychologique aux migrants vulnérables.	35	Agents de la protection sociale du gouvernement et des OSC
	Formation	Assistance psychosociale	Développement des capacités des acteurs de la réintégration au niveau de la santé mentale et du soutien psychosocial (approche psychosociale à la réintégration)	18	MINREX; MINAS; MINJEC; MINSANTE
	Formation	Protection et assistance psychosociale	18 institutions ont bénéficié d'un renforcement des capacités sur la protection et l'assistance psychosociale aux migrants vulnérables	24	MINREX; MINAS; FNE; MINJEC; MINSANTE; DGSN; MINJUSTICE; MINEFOP; MINPROFF; MINEPAT; MINATD; CNDHL; CNLS; OEMIT; Trauma center Cameroun; CAMNAFAW; SMIC; Respect Cameroun
Côte d'Ivoire	Formation	Gestion de cas à l'accueil.	Formation à l'enregistrement à l'arrivée avec Kobo	9	9 agents de la DGIE
	Atelier	Atelier sur le rôle des services sociaux dans la protection des enfants migrants.	Coorganisé avec le Département de la protection de l'enfance (DPE) et l'UNICEF (27 décembre 2018).	13	Agents du Département des services sociaux
	Atelier	Prise en charge et la gestion des cas des enfants migrants.	3 ateliers coorganisés avec le Département de la protection de l'enfance (DPE) et l'UNICEF : à Daloa (14-16 mai 2019), Bouaké (22-24 mai 2019) et Abidjan (28-31 mai 2019).	128	Participants venant de 18 villes différentes de Côte d'Ivoire : membres des services sociaux, représentants du Service de la Protection judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (SPJE) ou d'ONG locales impliquées dans l'assistance aux enfants migrants.
	Formation	« Gouvernance, migration et médias sociaux en Afrique subsaharienne : enjeux, défis et perspectives ».	Atelier régional organisé par la fondation Friedrich Ebert, auquel a contribué l'OIM (13-14 février 2019).	30	Journalistes

Gambie	Atelier	Atelier de validation sur la réintégration durable des migrants de retour.	Atelier régional de validation des termes de référence pour les sous-comités régionaux sur la migration dans la région de Lower River (13 février 2019).	56	Représentants de l'Équipe spéciale régionale sur la migration dans chaque région, représentant différentes institutions dans les régions, Ministère de l'Intérieur, Conseil national de la jeunesse.
	Atelier	Atelier régional de consultation des parties prenantes sur la réintégration durable des migrants de retour.	Atelier régional de consultation des parties prenantes sur la réintégration durable des migrants de retour dans la région de West Coast (31 janvier 2019).	35	Membres du Comité consultatif technique des ministères départements, agences et autorités locales ayant un mandat dans le domaine de la migration : Gouverneur; Conseil régional; Représentants d'Alkalo & Imams; OSC; ONG; Ministère de l'Agriculture, Département des Ressources en eau, de l'Élevage et des Forêts; Jeunesse et Sports; Aménagement du territoire; Développement communautaire; Bien-être social; Services d'immigration; Équipe sanitaire régionale; Bureau de l'éducation; Représentant des jeunes et représentants des chefs; Représentants des femmes conseillères; Bureau des femmes; Réseau régional de la jeunesse, Commission électorale indépendante; Autorité fiscale gambienne; Police gambienne; Agence nationale de gestion des catastrophes; Agence gambienne de lutte contre la drogue; Croix-Rouge gambienne; services de radio et de télévision gambiens; pompiers et secouristes.

	Formation	Politique migratoire en Afrique	Formation d'un agent du Ministère de l'Intérieur chargé des retours organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (à la demande du Ministère de l'Intérieur)	1	Ministère de l'Intérieur
	Atelier	SOP relatives à la protection et à la réintégration des enfants non accompagnés et séparés.	Introduction des SOP finales, y compris les critères de vulnérabilité pour l'aide dans le cadre du projet (coorganisé avec DSW, 31 mai 2018).	27	MI, DSW, MoH, MOFA, GID, UNICEF, UNFPA, Child Welfare Police, Women Bureau, CEDAG, NAATIP, Croix Rouge Gambie, NYC
	Formation	Outils et procédures relatives à la protection.	Formation des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux sur les outils et les procédures à utiliser lors de l'orientation des cas vulnérables vers les services de protection sociale, afin de renforcer les orientations en matière de protection (25-26 juillet 2018).	26	MoI, DSW, MoH, GID, NAATIP, Croix Rouge Gambie, NYC, Women's Bureau, Tanka Tanka
Ghana	Formation	Formation le retour et la réintégration	Formation visant à renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre afin qu'ils puissent fournir un appui complet à la réintégration des migrants de retour (3 sessions en novembre 2018 et juillet 2019).	21	Christian Council of Ghana ; Adventist Development and Relief Agency (ADRA); Africa 2000 Network
			Formation pour renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre à comprendre l'AVRR pour orienter la formation fournie aux migrants de retour au Ghana (16 avril 2019).	2	Challenges Ghana

Guinée	Atelier	Atelier sur le processus de migration et de réintégration dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM	Organisé dans trois régions (Conakry, Boké, Nzérékoré)	97	84 participants d'OSC, dont 58 issus de la jeunesse locale ou d'OSC confessionnelles, et 13 participants des médias.
	Formation de formateurs	Formation de formateurs en matière de protection sociale et de soutien psychosocial.	Organisé dans deux régions (Conakry, Boké)	36	Fonctionnaires nationaux et régionaux, y compris des représentants du MASPFE et du MATD
	Visite d'étude	(Gouvernement) Gestion de bureau d'orientation	Visite d'étude — 4 agents de la DGE ont bénéficié d'une aide pour se rendre au Bureau d'orientation du Sénégal afin d'apprendre de bonnes pratiques en matière de gestion de bureau et d'orientation.	4	Direction des Guinéens de l'Extérieur (DGE)
	Formation	Formation sur la protection sociale	Ateliers sur la protection sociale pour les agents du gouvernement et les membres de la société civile, dans des régions comme Conakry, Kankan, Nzerekore et Kindia (août 2018).	104	Travailleurs de protection sociale du gouvernement et des OSC
	Détachement	Expert de l'OIM détaché auprès du DGE	Détachement — Un consultant expert de l'OIM a été détaché auprès de la DGE pour appuyer le renforcement des capacités internes d'accueil et d'orientation des migrants de retour.	N/A	Le personnel de l'OIM a été déployé pour appuyer le renforcement des capacités de la DGE.
	Soutien matériel	Réhabilitation et achats de matériels de bureau.	Soutien logistique — Le Bureau d'accueil et d'orientation de la DGE a été réhabilité, équipé et rendu opérationnel grâce à l'appui de l'OIM.	N/A	Direction des Guinéens de l'Extérieur (DGE)

	Soutien matériel	Réhabilitation et achats de matériels pour bureau.	Soutien logistique —Le bureau du Centre national d'assistance sociale a été réhabilité pour accueillir les migrants ayant des besoins médicaux.	N/A	Centre national de santé
	Formation	Formation technique sur la migration (réintégration, suivi et responsabilisation).	Six (6) sessions de formation dans les régions de Kindia, Mamou, Boké, Nzérékoré, Kankan et Labé.	155	Les responsables des services déconcentrés de l'État (149) et de la société civile (06) impliqués dans le processus d'accompagnement des migrants.
	Soutien matériel	Renforcement des capacités opérationnelles des unités techniques	10 motocycles, matériel informatique et consommable de bureau distribués aux unités techniques des régions susmentionnées	N/A	Unités techniques
	Formation	Formation sur la collecte de données	Formation sur la protection des données et l'utilisation d'outils modernes pour la collecte et le traitement des données migratoires.	25	15 cadres nationaux et 10 représentants de la société civile de différentes régions.
	Soutien matériel et institutionnel	Centre d'accueil et d'orientation	Construction, équipement et opérationnalisation de 2 centres de transit pour migrants à Conakry et Kankan (mise en place de SOP sur le fonctionnement des centres, la formation des travailleurs sociaux pour l'appui PSS, l'appui pour les frais de fonctionnement pendant 1 an, le comité de gestion codirigé avec le gouvernement)	N/A	N/A

	Soutien institutionnel	Comités de suivi	Mise en place de 36 comités directs de suivi dans 32 préfectures et 4 communes de Conakry (identification des membres des comités, formation, rédaction des mandats des comités, etc.).	180	5 membres par comité
Guinée-Bissau	Formation	Formation du personnel de la DG de la migration et des frontières (DGMF), de la Garde nationale sur les SOP de réintégration	En septembre 2017, les agents de la DG migration et des frontières et de la Garde nationale ont amélioré leur compréhension du processus de réintégration et des procédures opérationnelles standard.	30	30 agents (21M/9F) de la DG de la Migration et des Frontières et de la Garde nationale
	Mentorat	Mentorat et formation sur le terrain des agents de la DGMF dans le bureau auxiliaire de l'OIM logé à la DGMF	Un agent de la DGMF soutient l'équipe de l'OIM dans le processus de profilage pendant la réintégration. Le bureau auxiliaire de l'OIM est situé dans les locaux de la DGMF, ce qui facilite l'encadrement et le mentorat continus des agents de la DGMF en matière de droits de l'homme et de migration, de procédures opérationnelles standard et de processus de réintégration.	N/A	DGMF (Direction Générale de la migration et des frontières)
	Formation	Création de réseaux de jeunes sur les droits humains et la migration, le GCM et la réintégration.	970 jeunes formés et sensibilisés aux droits humains et à la migration, au GCM et à la réintégration (juillet/août 2018).	970	Conseil national de la Jeunesse (CNJ); Comité national des volontaires (CNV); Réseau des jeunes RENAJ

Mali	Formation	Formation sur le conseil en réintégration et le soutien psychosocial.	3 sessions de formation sur le conseil en réintégration, l'évaluation de vulnérabilité et le soutien psychosocial.	57	Agents de mobilisation communautaire, assistants à la réintégration de l'OIM, personnel gouvernemental et société civile (associations d'aide aux migrants)
	Formation	Formation sur les activités du projet.	Formation sur les activités des composantes (protection, conseil sur la réintégration, soutien psychosocial, collecte de données) ainsi que sur l'éthique.	54	54 agents gouvernementaux travaillant dans les bureaux satellites de la DGME (Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur) et de la DNDS
	Appui matériel	Réhabilitation de bureau et achats d'équipements connexes.	Les locaux de la DGME et de la DNDS à Bamako, Kayes, Gao et Tombouctou ont été équipés et rendus opérationnels grâce à l'appui de l'OIM. Les bureaux de la Protection civile à Bamako, où les procédures initiales d'enregistrement des migrants et les activités d'information sur la réintégration ont eu lieu jusqu'en juillet 2018, ont aussi été rénovés par l'OIM.	N/A	DGME; Direction Nationale du Développement Social (DNDS); Protection civile (Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile)
	Appui matériel	Appui matériel aux centres de formation.	Plus de 1000 produits ont été achetés au profit des centres de formation et des migrants ayant bénéficié de ces formations (équipements de protection tels que gants, lunettes, casques, etc.).	N/A	Centre de Formation Professionnelle de Missabougou (CFPM), École Centrale de l'Industrie, du Commerce et de l'Administration (ECICA), Centre d'Orientation Professionnelle de Coupe et de Couture (COPCC).
Mauritanie	Atelier	Atelier de renforcement des capacités des acteurs techniques en matière de réintégration.	Formation sur les activités mises en œuvre ainsi que la présentation de la cartographie socio-économique (15 mars 2018).	15	Acteurs techniques impliqués dans la réintégration.

	Formation de formateurs	Formation des formateurs sur l'aide à la réintégration	Formation au profit du personnel de l'ANAPEJ (Agence Nationale de Promotion de l'Emploi Jeune) sur l'aide à la réintégration et les activités génératrices de revenus.	5	ANAPEJ (acteur étatique)
Niger	Formation	Formation sur la protection des enfants en mouvement et des victimes de la traite.	Présentation des mandats des agences des Nations Unies chargées de la protection des enfants en mouvement (OIM, Unicef, HCR), du cadre juridique et des SOP nationales pour le soutien et l'orientation des enfants migrants non accompagnés, du cadre juridique et opérationnel pour l'identification, l'orientation et le soutien aux victimes de la traite.	21	MPFPE (Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant)
Nigeria	Formation de formateurs	Formation des formateurs visant l'acquisition de compétences entrepreneuriales.	Formation de formateurs pour les acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans l'aide à la réintégration	37	Agences et départements ministériels et OSC
	Formation	Formation sur la gestion de centre de ressources pour migrants (MRC, en anglais).	Formation pour les agents du FMLE qui seront chargés de gérer et d'aider les migrants au centre de ressources pour migrants (Benin City, Edo)	63	63 participants (40 H; 23 F/62 issus du FMLE et 1 journaliste de Radio Nigeria, État d'Edo)
	Appui matériel	Mise sur pied et lancement de MRC	Mise sur pied de MRC (troisième du pays) dans la ville de Benin City, État d'Edo, pour fournir de l'aide aux migrants de retour.	N/A	

	Formation	Formation sur la gestion axée sur les résultats et le suivi de la réintégration.	Les agents de l'État qui participent au processus de réintégration ont reçu une formation à la gestion axée sur les résultats et au suivi des activités de réintégration (11 octobre 2018).	9	Gouvernement
	Formation	Formation sur le processus de retour volontaire et de réintégration	Formation des parties prenantes impliquées dans la fourniture d'assistance directe aux migrants de retour. L'objectif général était de renforcer leurs capacités afin de traiter les migrants de retour volontaire de manière humaine et ordonnée.	38	Nigeria Immigration Service; Department of State Security; Federal Airports Authority of Nigeria; National Commission for Refugees, Migrants and Internally Displaced Persons
	Réunion	Réunion de sensibilisation de haut niveau avec les leaders traditionnels et religieux	La réunion visait à promouvoir la migration sûre et améliorer la réintégration sociale et psychosociale des migrants de retour. Elle a aussi permis de renforcer la cohésion sociale.	21	National Commission for Refugees, Migrants and Internally Displaced Persons; National Agency for the Prohibition of Trafficking in Persons; Leaders traditionnels et religieux
	Formation de formateurs	Formation des formateurs sur le suivi des activités de retour et de réintégration.	Formation de formateurs sur les outils institutionnels de suivi de l'OIM en matière de AVRR et sur d'autres approches de suivi afin d'améliorer le soutien, la supervision et la production de rapports sur le suivi des bénéficiaires (qui seront intégrés dans les travaux des comités de gestion des cas).	53	Gouvernement, OSC, ONG

	Formation de formateurs	Formation sur la protection et l'aide aux migrants.	Formation sur le projet de manuel de l'OIM sur la protection et l'aide aux migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux abus (Handbook on Protection and Assistance for Migrants Vulnerable to Violence, Exploitation and Abuse), à l'intention des partenaires gouvernementaux et de la société civile qui fournit une aide directe aux groupes vulnérables (4-6 mars 2019).	36	Partenaires gouvernementaux et membres de la société civile.
	Formation	Premiers soins psychologiques (PSP)	La formation a été axée sur les premiers soins psychologiques (PSP) conformément aux lignes directrices du comité permanent inter-organisations (IASC) et aux manuels de formation en PSP de l'OMS.	47	Gouvernement et OSC
	Formation	La formation des utilisateurs et vérification de la base de données nationale sur la migration.	Une présentation de la plate-forme a été faite aux participants via la page Internet du portail (www.nmdbng.net).	29	Agences et départements ministériels
	Formation	Collecte de données	Utilisation de l'outil de collecte de données Kobo pour améliorer la collecte de données et l'enregistrement des migrants de retour.	23	Gouvernement

	Formation	Théâtre communautaire	Former les participants au théâtre, à l'écriture de scénarios, aux productions théâtrales, à la réalisation de vidéos, etc. en vue de l'utilisation du théâtre communautaire comme outil de sensibilisation sur les options de migration sûre et de promotion de la cohésion sociale des migrants de retour.	77	<ul style="list-style-type: none"> • Les migrants de retour • Étudiants du département des Arts de Ambrose Alli University, d'Ekpoma et de Delta State University Abraka. • Étudiants de Benin Film Academy • Acteurs amateurs de troupes de théâtre locales au Bénin • Responsables de la mobilisation et de l'orientation (COMO) de NOA
	Formation	Couverture médiatique de la migration.	Formation de reporters et de journalistes pour renforcer leurs capacités de reportage sur les questions liées aux migrations.	45	Reporters et journalistes
	Formation	Mise en œuvre des politiques migratoires	Formation des acteurs étatiques et non étatiques sur la mise en œuvre et la coordination des politiques migratoires	29	Acteurs étatiques et non étatiques
	Formation	Formation sur la gestion des données migratoires.	Formation sur la collecte, le stockage et l'analyse des données migratoires.	38	Gouvernement
Sénégal	Appui matériel	Équipement pour l'accueil à l'arrivée des charters.	Appui logistique —Des tables et des chaises ont été achetées pour la réception de migrants arrivés à bord de charter au nouvel aéroport.	N/A	CNRRPD
	Appui matériel	Équipement et réhabilitation de 14 centres de formation qui seront utilisés pour les séances d'orientation en matière de réintégration sociale.	Les installations appartiennent à des institutions gouvernementales (telles que l'ANPEJ) qui travaillent dans le domaine de	14	ANPEJ, Centres régionaux de la jeunesse, Centre de formation professionnelle, centre culturel.

			l'aide à la jeunesse (emploi, culture, formation).		
	Formation de formateurs	Formation de formateurs sur le développement personnel, l'entrepreneuriat et le soutien psychosocial.	Formation des facilitateurs avant les séances de conseil sur la réintégration	70	60 facilitateurs (OSC), 10 BAOS (DGSE)

3. Annexe 3 : Aperçu des projets de réintégration axée sur la communauté mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM

	Lieu	Activité	Statut (au 31 juillet 2019)	Nombre de bénéficiaires *			Partenaires
				Migrants de retour	Membres de la communauté	Total	
Burkina Faso	Plusieurs lieux	Travail rémunéré en liquide	Mise en œuvre	300	300	600	Municipalités
	Ouagadougou	Production de textile avec du coton local	Mise en œuvre	10	0**	10	ITC
	Tenkodogo (Centre Est)	Construction	Achevé	75	75	150	COFEC
	Manga (Centre Sud)	Construction (y compris formation sur l'installation de panneaux solaires)	Achevé	25	25	50	COFEC
	Béguédo (Centre Est)	Agriculture et élevage	Mise en œuvre	50	50	100	Ministère de l'Environnement; Ministère de l'Élevage; Ministère de l'Agriculture; autorités locales; chefs traditionnels
	Bittou (Centre Est)	Agriculture et élevage	Mise en œuvre	50	50	100	Ministère de l'Environnement; Ministère de l'élevage; Ministère de l'Agriculture; autorités locales; chefs traditionnels
	Niagho (Centre Est)	Agriculture et élevage	Préparation	25	25	50	AJVLS Ngo
	Garango (Centre Est)	Collecte et gestion de déchets	Mise en œuvre	50	50	100	Consultant/autorités locales
	Bagré (Centre Est)	Agriculture et élevage	Préparation	25	25	50	AJVLS Ngo
Gon-Boussougou (Centre Est)	Agriculture et élevage	Préparation	25	25	50	ONG OCADES	

	Gogo (Centre Est)	Agriculture et élevage	Préparation	25	25	50	
	Bindé	Agriculture et élevage	Préparation	25	25	50	ONG Ocares
Cameroun	Douala (Mabanda-Bonabéri)	Fabrication et vente de ciment-colle	Achevé	2	15	17	
	Ndogbessol (entre Messondo et Eseka)	Agriculture (culture de plantains)	Achevé	1	6	7	
	Mbanga (Ndom)	Agriculture (culture de manioc)	Achevé	1	5	6	
Côte d'Ivoire	Anyama	Plomberie et peinture	Achevé	1	3	4	
	Bonoua	Cyber café	Achevé	3	1	4	
	Riviera Faya	Réserve d'eau souterraine	Achevé	1	3	4	
	Abobo	Kiosque	Achevé	1	2	3	
	Youpougon	Restaurant	Achevé	1	3	4	
	Korhogo	Apiculture	Achevé	6	4	10	Apinome
	Korhogo	Aviculture	Achevé	3	7	10	Cabinet Forscot
	Bouaké	Production de riz	Achevé	40	40	80	Action-Entreprises
	Attecoubé	Construction	Achevé	40	40	80	Action-Entreprises
	Songon	Production de manioc	Mise en œuvre	30	20	50	Anader Abidjan
	Songon	Aviculture	Achevé	30	20	50	Anader Abidjan
	Songon	Cuniculture	Achevé	8	3	11	Anader Abidjan
	Bingerville	Cuniculture	Achevé	6	3	9	Anader Abidjan
	Abidjan	Production d'arachide	Achevé	6	4	10	Anader Abidjan
	Abidjan	Agriculture	Achevé	6	4	10	Anader Abidjan
Bingerville	Aviculture	Achevé	7	3	10	Anader Abidjan	
Abobo	Aviculture	Achevé	7	3	10	Anader Abidjan	

	Songon	Aviculture	Achevé	7	3	10	Anader Abidjan
	Abobo	Commerce	Achevé	7	3	10	Anader Abidjan
	Youpougon	Commerce	Achevé	7	3	10	Anader Abidjan
	Abobo	Commerce	Achevé	7	3	10	Anader Abidjan
	San Pedro	Commerce	Mise en œuvre	50	30	80	Agefop — agence nationale de formation professionnelle
	Daloa	Commerce	Mise en œuvre	60	15	75	Anader Daloa
	Daloa	Gestion de déchets	Achevé	30	177	207	CARE int
	Azaguié	Aviculture/Agriculture/TBP	Préparation	AC	AC	AC	2IAE
	Abidjan	Activité agropastorale	Préparation	AC	AC	AC	Anader Abidjan
	Man	Activité agropastorale	Préparation	AC	AC	AC	Anader Man
	Gagnoa	Activité agropastorale	Préparation	AC	AC	AC	Anader Gagnoa
	San Pedro	Activité agropastorale	Préparation	AC	AC	AC	Anader San Pedro
	Korhogo	Aviculture	Préparation	AC	AC	AC	Ideal Korhogo
	Youpougon	BTP	Préparation	AC	AC	AC	Action-Entreprises
Bouaké	BTP	Préparation	AC	AC	AC	Action-Entreprises	
Gambie	Upper River	Équipement de transformation de céréales	Préparation	3	8	11	DCD et Agriculture
	Central river	Agrobusiness/Agriculture	Mise en œuvre	6	40	46	DCD et Agriculture
Ghana	Sunyani (Brong Ahafo)	Agriculture	Mise en œuvre	5	19	24	Don Bosco, Queen Mother of Berekum (land donation)
	Takoradi (Western)	Construction	Mise en œuvre	9	16	25	National Vocational Training Institute
Guinée	Popodara (Labé)	Culture de la pomme de terre	Achevé	35	4	39	

Sonfonia (Conakry)	Construction en bambou	Achevé	1	7	8	
Guillere (Boké)	Fabrication de savon	Achevé	7	8	15	Autorités locales, notamment le directeur régional de l'Action sociale
Timbi-Madina (Mamou)	Culture de la pomme de terre	Achevé	17	13	30	Centre de Recherche Agronomique de Bareng, Union des Groupements Agricoles de Soumbalako (UGAS)
Tolo (Mamou)	Culture de haricots et de pomme de terre	Achevé	30	6	36	École Nationale d'Agriculture et d'Élevage (ENAE)
Dalaba (Mamou)	Culture de la pomme de terre	Achevé	20	5	25	Autorités locales, notamment le directeur de l'agriculture
Sinko (Nzerekore)	Aviculture	Mise en œuvre	27	11	38	Autorités locales, notamment la direction régionale de l'élevage
Conakry	Commerce	Achevé	3	13	16	Supervision technique par la direction municipale du commerce
Conakry	Pêche	Achevé	7	8	15	Supervision technique par la direction municipale de la pêche
Conakry	Construction en bambou	Achevé	1	8	9	Supervision technique par la direction municipale des travaux publics
Conakry	Transformation de produits locaux	Achevé	6	8	14	

Guinée-Bissau	Plusieurs lieux	Travail rémunéré en liquide	Achevé	100	60	160	Autorités locales de Gabu et Sonaco, y compris la Direction régionale de l'agriculture
	Bissau	École de football	Achevé	3	82	85	
	Bafata	Boulangerie	Achevé	2	6	8	
	Biombo, Quinhamel	Usine de fabrication de brique de verre	Achevé	4	6	10	Reglos of Biombo, Catholic Church
	Cacheu, Ingoré	Couture	Achevé	4	40	44	
	Gabu, Mafanco	Agriculture	Achevé	3	15	18	
	Gabu	Production de briques de construction	Achevé	5	3	8	
	Gabu, Pitche	Agriculture	Achevé	2	26	28	
	Gabu, Pirada	Horticulture	Achevé	2	10	12	SOGUIBA (ONG)
Sonaco, Sintchan Mamadu	Agriculture	Préparation	2	10	12		
Mali	N/A						
Mauritanie	N/A						
Niger	Maradi	À confirmer	Préparation	100	100	200	CADEL – Contrat à signer.
	Tahoua	À confirmer	Préparation	100	100	200	CADEL – Contrat à signer.
	Tillabéry	Agriculture et élevage	Préparation	50	50	100	GEDD-GAO – Contrat à signer.
	Zinder	À confirmer	Préparation	100	100	200	CADEL – Contrat à signer.
Nigeria	État d'Edo, Iguobazuwa, Ovia south-West	Unité de production de jus d'ananas	Mise en œuvre	32	10	42	État d'Edo, Programme de développement agricole de l'État d'Edo, SEYP, COSUDOW
	État d'Edo, Esan West, Esan North East, Ikpoba Ohka, Uhumwonde	Unité de transformation de manioc	Préparation	112	48	160	

	État d'Edo, Orhiomwom	Production d'huile de palme	Préparation	30	10	40	
	Plusieurs lieux	Travaux rémunérés en espèces (cash-for-work)	Mis en œuvre et en préparation (en fonction du lieu)	183	72	255	Autorités locales dans plusieurs lieux
Sénégal	Mediana Touat (Kolda)	Agriculture – agroforesterie	Mise en œuvre	15	80	95	Trees for the Future (ONG)

Total	81 projets à différentes phases			2 079	2 100	4 179	
--------------	--	--	--	--------------	--------------	--------------	--

* Le nombre de bénéficiaires est à titre indicatif et peut varier en fonction du nombre de retour vers les communautés ciblées et des décisions des individus de participer ou non aux projets.

** L'aide axée sur la communauté est définie dans le cadre des procédures opérationnelles standard relatives à l'AVRR développées au titre de l'Initiative conjointe UE-OIM comme une « aide individuelle ou collective à la réintégration impliquant directement les communautés locales et/ou répondant directement à leurs besoins ». Ainsi, les interventions et les projets qui répondent à certains des besoins des communautés peuvent être considérés comme axés sur la communauté, même si les membres de la communauté n'y sont pas directement impliqués.



OIM
ONU MIGRATION

Projet financé par l'Union européenne
Projet mis en œuvre par l'OIM